



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

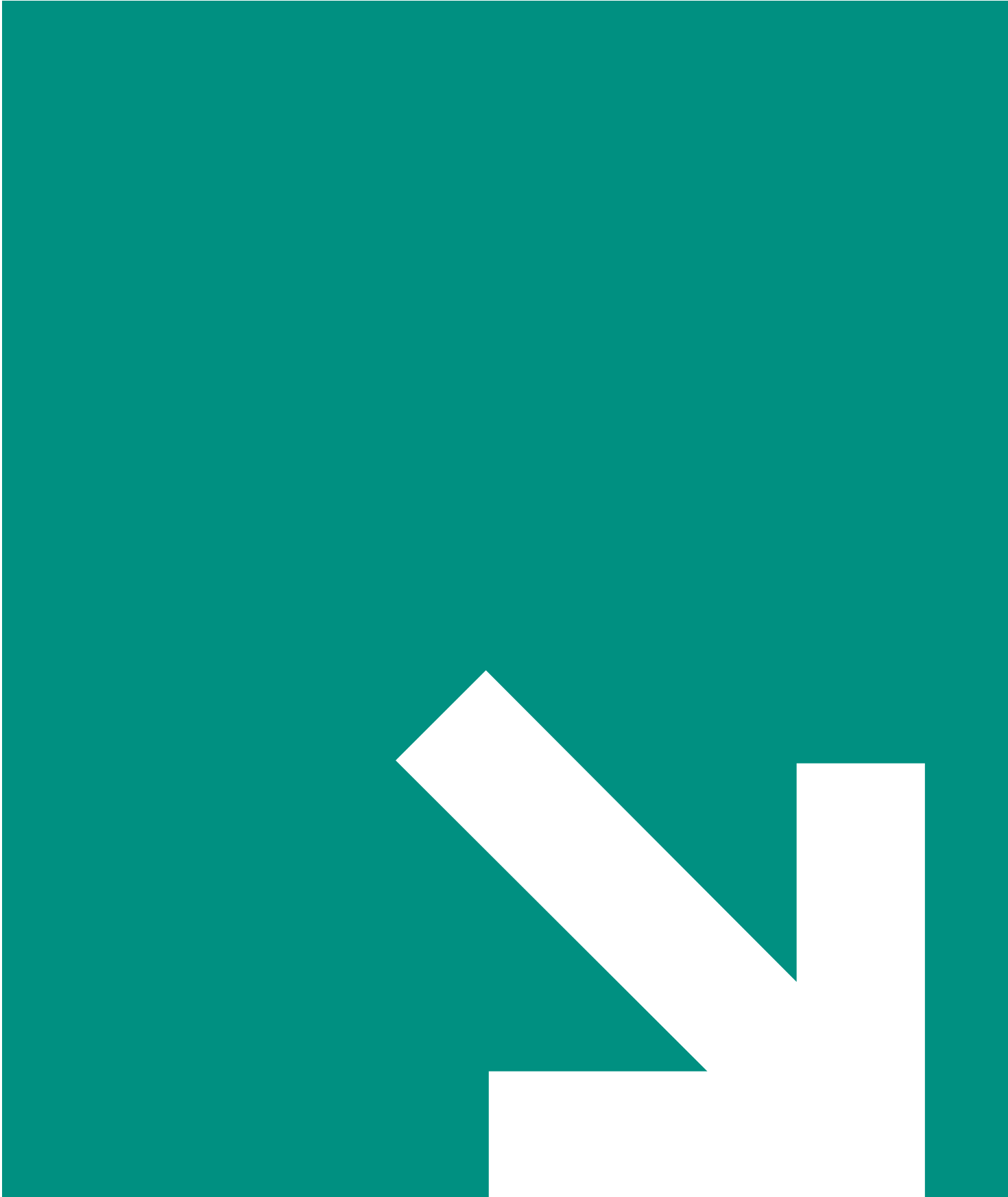
Test de positionnement de début de première année de CAP 2024

Premiers résultats

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq

Série Études

Document de travail n° 2024-E18
Novembre 2024



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteur(s)

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq

e-ISSN 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1. Introduction	8
1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP.....	8
1.2. Nature et champ du test	8
➤ 2. Méthodologie.....	10
2.1. Conception	10
2.2. Processus de construction	10
2.3. Modalités de passation.....	10
2.3.1. Le test de fluence.....	10
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de <i>littérature</i>	11
2.3.2.1. Descriptif général	11
2.3.2.2. Descriptif du module commun	11
2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs	12
2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun)	12
2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun)	13
2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue	13
2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques.....	14
2.3.3.1. Descriptif général	14
2.3.3.2. Définition de la numératie.....	14
2.3.3.3. Compétences évaluées	14
2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués.....	15
2.3.3.5. Types de supports.....	16
2.3.3.6. Contextes des situations.....	16
2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs	16
2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes	16
2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle	16
2.3.4. L'accessibilité des évaluations	17
2.3.4.1. Méthodologie	17
2.3.4.2. Processus et principes retenus.....	17
2.3.4.3. Description.....	17
2.3.4.4. Communication.....	18

2.4. Le processus d'expérimentation.....	19
2.4.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2023.....	19
2.4.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2024	20
2.5. La détermination des seuils	22
2.5.1. Méthodologie mise en œuvre	22
2.5.2. Données mobilisées et seuils validés	23
2.6. Restitution des résultats aux établissements	25
2.6.1. Restitutions des résultats en français.....	25
2.6.1.1. Compréhension de l'écrit.....	25
2.6.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves.....	29
2.6.1.3. Restitution du test spécifique de français de la voie professionnelle	32
2.6.1.4. Restitution au niveau de la classe	34
2.6.2. Restitution des résultats en mathématiques.....	34
2.6.2.1. Résolution de problèmes	34
2.6.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves	38
2.6.2.3. Restitution du test spécifique de mathématiques de la voie professionnelle.....	41
2.6.2.4. Restitution au niveau de la classe	43
↘ 3. Résultats	44
3.1. Participation	44
3.2. Résultats en <i>littératie</i>.....	46
3.2.1 Profils en littératie	46
3.2.2. Résultats au test spécifique de <i>compréhension de l'écrit</i>	47
3.2.3. Résultats en <i>compréhension de l'oral</i>	51
3.2.4. Résultats aux exercices complémentaires de <i>littératie</i>	52
3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle	53
3.2.6. Fluence de lecture.....	55
3.3. Résultats en <i>numératie</i>	56
3.3.1 Profils en numératie	56
3.3.2. Résultats au test spécifique de <i>résolution de problèmes</i>	57
3.3.3. Résultats aux exercices complémentaires de <i>numératie</i>	61
3.3.4. Résultats au test spécifique de <i>automatismes de seconde professionnelle</i>	62
3.4. Focus sur les spécialités en première année de CAP.....	64
3.5. Difficultés croisées aux modules communs : compréhension de l'écrit et résolution de problèmes.....	66
↘ 4. Questionnaires.....	67
4.1. Questionnaire auprès des élèves.....	67

4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants.....	69
4.2.1. Participation.....	69
4.2.2. Communication générale	69
4.2.3. Passation.....	71
4.2.4. Restitution des résultats des élèves.....	72
4.2.5. Épreuve non numérique de fluence.....	73
4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan.....	73
↘ Annexes	75
Table des spécialités de première année de CAP	75
Références des publications de la DEPP	77

➤ 1. Introduction

1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP

En septembre 2024, les élèves entrant en première année de CAP en deux ans ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Au total, plus de 51 000 élèves ont ainsi été évalués dans plus de 1 600 établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat. Il s'agit de la cinquième édition de ce dispositif initié en 2020.

Ce dispositif a été enrichi en 2021 avec la mise à disposition des résultats de chaque élève à chaque item sur deux tests spécifiques et par la mise en place d'un test de fluence à la rentrée de 2023.

1.2. Nature et champ du test

L'objectif du test de positionnement en début de première année de CAP est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic **standardisé** des compétences de chaque élève et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.

Cet outil n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau collège/lycée, etc.). Les résultats visent un accompagnement au plus près des besoins des élèves en difficulté. Un test adaptatif permet d'envoyer les élèves les moins en difficulté en compréhension en français et en résolution de problèmes en mathématiques vers les tests spécifiques de seconde professionnelle. Ces tests spécifiques concernent la compréhension de l'écrit en français et les automatismes en mathématiques.

Chaque élève est évalué dans **deux domaines**, en *littératie* (lettrisme) et en *numératie* (numérisme). Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction.

La *littératie* est définie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »¹. Le test de positionnement de *littératie* est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit et de l'oral, de la fluence de lecture à voix haute, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique ainsi que de la compréhension syntaxico-sémantique.

La *numératie* est définie comme la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Le test de positionnement en *numératie* couvre les domaines mathématiques des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité. Il est construit autour de l'évaluation de la résolution de problèmes et des automatismes mathématiques.

Les outils de ce test ont été conçus par des équipes de professeurs des premier et second degrés mises en place par la DEPP avec le concours de l'IGÉSR et de chercheurs spécialistes des questions de *littératie* et de *numératie*.

Ce test a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les publications ultérieures ne concerneront que les données agrégées.

¹ OCDE (2000), **La littératie à l'ère de l'information**. Rapport final de l'Enquête internationale sur la *littératie* des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

Les données brutes et anonymes sont directement accessibles à la DEPP. La DEPP, garante du secret statistique, les associe aux identités des élèves afin de transmettre les résultats des évaluations au professeur qui les communique aux familles. Les tests de positionnement offrent toutes les garanties de protection des données personnelles des élèves.

En préalable aux passations, des outils à destination des enseignants ont été mis sur Eduscol.

<https://eduscol.education.fr/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

À la rentrée 2024, une courte enquête a de nouveau été adossée aux tests de positionnement afin d'interroger les élèves sur leur perception du test et leur confiance par rapport à l'année à venir. Ces questions étaient cependant facultatives mais la participation du maximum d'élèves était indispensable pour recueillir des informations de qualité. Elles étaient administrées à la suite des questions de mathématiques du test de positionnement.

Ce document présente également la démarche mise en œuvre lors du test de positionnement de début de première année de CAP qui s'est tenu lors de la rentrée scolaire 2024. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Enfin, il présente les premiers résultats de l'édition 2024 du test de positionnement.

↳ 2. Méthodologie

2.1. Conception

Les exercices constituant le test de positionnement de début de première année de CAP sont conçus par des équipes de terrain composées pour le français et les mathématiques : de professeurs des écoles enseignant en SEGPA, de professeurs de collège et des professeurs de lycée professionnel.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP en relation étroite avec l'IGÉSR.

2.2. Processus de construction

La DEPP accompagnée de l'IGÉSR définit le cadre d'évaluation. Celui-ci se réfère aux *Attendus de fin de cycle 3* (Bulletin officiel n°31 du 30-07-2020) ainsi qu'aux compétences mathématiques travaillées au cycle 4 et consolidées en CAP. Les exercices conçus sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR. Les exercices sont ainsi retravaillés jusqu'à validation définitive pour expérimentation.

2.3. Modalités de passation

2.3.1. Le test de fluence

Un test de fluence non numérique complète le test de *littératie* et permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute. Cette compétence, travaillée dès le cycle 2, doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des professeurs aux cycles 3 et 4.

La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur mais préférentiellement par l'enseignant de français. Elle peut par ailleurs être avantageusement menée dès les premiers jours de l'année scolaire, avant même les épreuves sur support numérique, afin d'identifier immédiatement les élèves en grande difficulté de lecture et permettre ainsi la mise en place dès la rentrée d'un accompagnement spécifique de ces élèves.

Le protocole individuel d'évaluation de la fluence est mis à la disposition des lycées dès la fin du mois d'août afin que les établissements puissent préparer au mieux la passation : texte à lire, notice de passation et document de restitution.

Le texte proposé à lire est un texte composé de 223 mots. L'élève dispose d'une minute pour lire le texte à voix haute. La cotation est effectuée par un enseignant. Le calcul du score de mots correctement lus en une minute peut être annoncé à l'élève directement à l'issue du test. Les résultats de l'ensemble des élèves au test de fluence sont par ailleurs saisis par les lycées via une application dédiée.

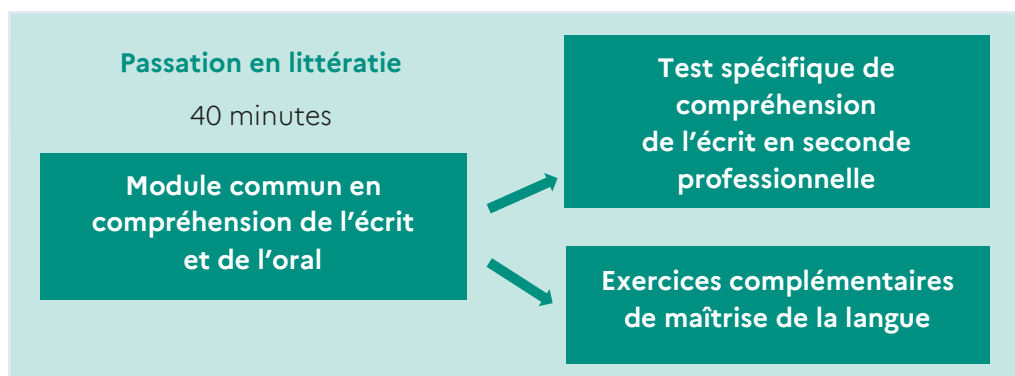
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de *littératie*

2.3.2.1. Descriptif général

L'évaluation est réalisée **sur support numérique**. Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction et aucun travail de correction n'est demandé aux enseignants. En effet, cette correction est effectuée automatiquement et en temps réel.

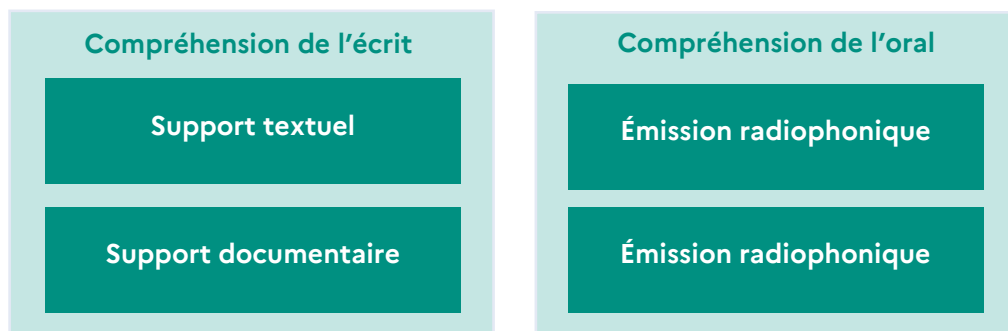
Se définissant comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »², la notion de *littératie* recouvre la capacité à lire, écrire et interagir grâce à une variété d'outils, de moyens de communication et de supports écrits et oraux : textes et documents de nature variée, émissions de télévision, de radio, documents numériques, etc.

Le test de positionnement en *littératie* à destination des élèves en première année de CAP a donc comme premier objectif **d'identifier les élèves ne maîtrisant pas les compétences élémentaires en lecture** au début du lycée. Afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, il repose sur un dispositif adaptatif.



2.3.2.2. Descriptif du module commun

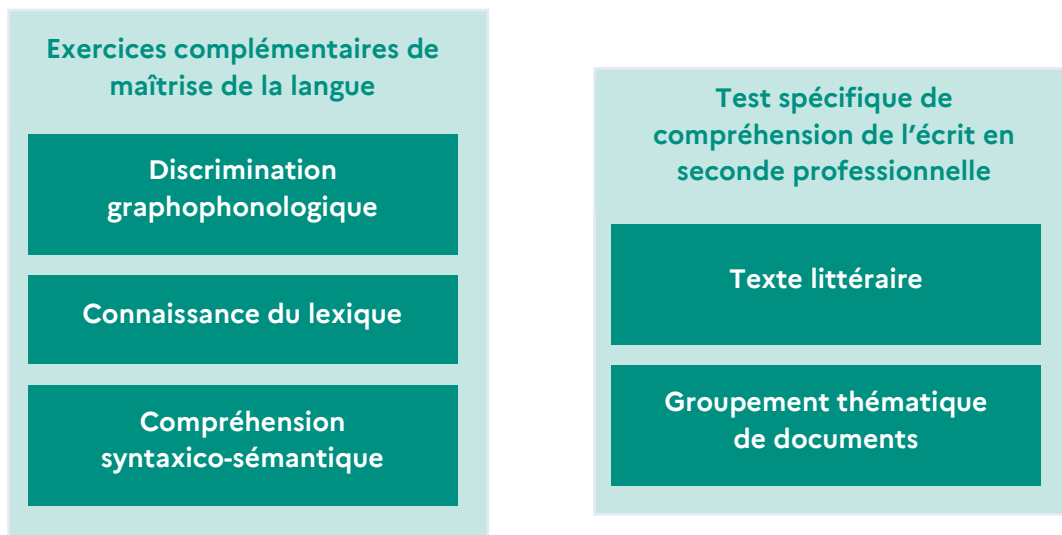
Les exercices de la première série de questions proposées aux élèves se réfèrent aux *Attendus de fin de cycle 3* (B.O. n°31 du 30 juillet 2020). Ils composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en compréhension de l'écrit et en compréhension de l'oral. En fonction de son score en compréhension de l'écrit, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices ; le score en compréhension de l'oral n'est pas pris en compte pour l'orientation.



² OCDE. (2000) *La littératie à l'ère de l'information*. Rapport final de l'Enquête internationale sur la *littératie* des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 16 questions du module commun en compréhension de l'écrit sont orientés vers des **exercices complémentaires de maîtrise de la langue**, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés en lecture. Les élèves qui ont répondu correctement à 16 questions ou plus sont orientés vers le **test de compréhension de l'écrit proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise de la compréhension de l'écrit.



2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun)

Le test spécifique comporte deux supports.

Le premier support est extrait d'un article, paru sur Internet, qui présente le film « Slumdog Millionnaire » sans en dévoiler le dénouement. L'extrait, qui tient sur une page de liseuse et ne comporte que 170 mots, présente une syntaxe simple et un vocabulaire courant. Les thèmes de l'enfance et de l'injustice sont propres à attirer l'attention et la curiosité des élèves.

Le second support est une infographie ministérielle sur la pollution de l'air. Il s'agit d'un support tiré de la vie courante, inusité dans la pratique scolaire – ce qui peut surprendre les élèves – mais que tout citoyen peut être conduit à lire. Il ne présente pas de difficultés syntaxiques particulières et propose une mise en page structurée des informations en quatre rubriques ; il est précédé d'un paragraphe introductif.

Détail des compétences évaluées sur le support textuel

Le questionnement suit l'ordre du texte pour ne pas mettre en difficulté les élèves et les questions posées leur sont familières car très proches des pratiques habituelles de classe.

Les neuf questions sont réparties entre deux domaines de compétences :

- cinq items mettent en œuvre un prélèvement d'information explicite ;
- quatre items évaluent la compréhension du sens global et l'identification de la visée.

Détail des compétences évaluées sur le support composite

Le questionnement porte sur les différentes composantes du support et évalue principalement la capacité de l'élève à comprendre la composition du document ainsi que le contenu de chaque rubrique, à mettre en relation texte et image.

Les neuf questions se répartissent de manière assez équilibrée entre les trois domaines de compétences visés :

- cinq items interrogent le prélèvement d'information explicite ;
- deux items vérifient la compréhension du sens global ;
- deux items évaluent la capacité à réaliser une inférence par la mise en relation d'éléments graphiques et textuels.

2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun)

La compréhension de l'oral repose sur deux extraits radiophoniques d'une durée inférieure à deux minutes et présentant une syntaxe simple ainsi qu'un vocabulaire courant.

Chaque document sonore fait l'objet de cinq questions. Il peut être écouté préalablement deux fois mais n'est plus disponible dès l'apparition de la première question.

Le questionnement vise exclusivement à évaluer la compréhension des informations essentielles et du sens global :

- mémoriser une information explicite littérale : il s'agit d'informations saillantes qui doivent être retenues pour que l'objectif du document soit atteint ; l'idée peut être présentée comme essentielle ou l'information plusieurs fois réitérée.
- comprendre le sens global et identifier la visée : il s'agit pour l'élève de comprendre la situation d'énonciation, d'identifier le thème du document sonore et d'en identifier l'objectif principal.

2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue

Discrimination graphophonologique (« associer un groupe de lettres à un son » et « déchiffrer des mots rapidement »)

Deux exercices évaluent la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. L'exercice « déchiffrer des mots rapidement » se présente sous la forme d'une interaction en temps limité afin de repérer les élèves chez qui le déchiffrement n'est pas suffisamment automatisé.

Connaissance du lexique (« connaître des mots »)

Les deux exercices proposés ont pour objectif d'évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical des élèves. Pour répondre, ils ne peuvent pas s'appuyer sur le contexte mais seulement sur leurs connaissances.

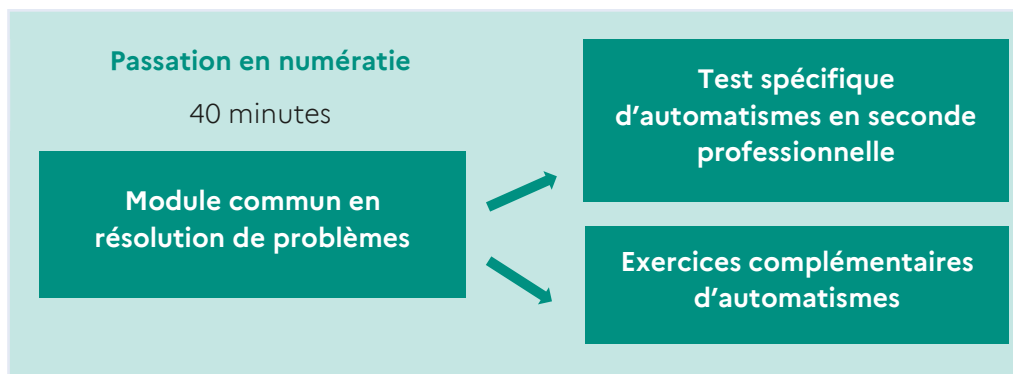
Compréhension syntactico-sémantique (« associer une image à une phrase simple »)

Il s'agit d'évaluer la capacité des élèves à comprendre des énoncés courts dont la signification est liée à une structure syntaxique particulière, au sens d'un mot-outil ou aux variations pronominales. Afin d'éliminer toute interférence entre des difficultés de déchiffrement et les difficultés de compréhension que cet exercice cherche à évaluer, les énoncés sont oralisés.

2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques

2.3.3.1. Descriptif général

Les exercices de la première série de questions composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en résolution de problèmes. En fonction de son score en résolution de problèmes, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices.



2.3.3.2. Définition de la numératie

Le terme de *numératie* est un néologisme emprunté à l'anglais. Ce concept recouvre les compétences mathématiques utilisées dans la vie quotidienne.

La définition de la *numératie* dans le cadre de ce test de positionnement s'inspire librement de la définition de la *littératie* mathématique du PISA (OCDE) associée aux compétences travaillées en première année de CAP et au lycée professionnel, exception faite de la compétence « communiquer ».

La *numératie* est la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Elle aide les individus à connaître le rôle que jouent les mathématiques dans le monde et à prendre les décisions et les jugements bien fondés dont ont besoin les citoyens constructifs, engagés et réfléchis du XXI^e siècle.

2.3.3.3. Compétences évaluées

Les compétences visées par le test de positionnement en *numératie* font référence à celles décrites dans le programme de CAP. Similaires à celles travaillées au collège, elles y sont introduites selon trois intentions majeures :

- permettre à chaque élève de consolider et d'approfondir sa maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- former les élèves à l'activité mathématique en poursuivant la pratique de la démarche mathématique initiée au collège ;
- fournir aux élèves des outils mathématiques utiles pour les disciplines générales et professionnelles et pour la vie courante.

La résolution de problèmes issus autant que possible de situations professionnelles ou de la vie courante est un cadre privilégié pour développer et mobiliser une ou plusieurs des compétences suivantes : s'approprier, analyser/raisonner, réaliser, valider, communiquer.

Le test de positionnement n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des compétences et capacités travaillées en CAP et au lycée professionnel. Les compétences et capacités suivantes sont néanmoins considérées comme relevant du concept de *numératie* et des objectifs du test de positionnement :

S'approprier

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Traduire des informations, des codages.

Analyser/Raisonner

- Choisir une méthode de résolution.

Réaliser

- Représenter (tableau, graphique, etc.).
- Calculer.
- Mettre en œuvre des algorithmes.

Valider

- Critiquer ou évaluer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur).

2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués

Les connaissances mathématiques du cycle 3 définissent les contours de l'évaluation en termes de contenus. Elles ne se limitent pas aux nombres et opérations mais s'étendent à la géométrie, aux grandeurs et à leurs relations. Les domaines sont présentés ci-dessous ainsi que les sous-domaines qui les composent.

Nombres et calculs :

- utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ;
- calculer avec des nombres entiers et des nombres rationnels ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers, des fractions simples (sans calcul sur les fractions), des nombres rationnels.

Grandeurs et mesures :

- comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle ;
- utiliser le lexique, les unités de mesures spécifiques de ces grandeurs ;
- résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Le cercle ou disque est exclu des figures géométriques pour lesquelles la grandeur peut être calculée. De plus la connaissance des formules de grandeur n'est pas requise et on favorisera les méthodes d'estimation ou de comptage.

Géométrie :

- (se) repérer et (se) déplacer dans le plan en utilisant ou en élaborant des représentations (plans, cartes, etc.).

Relations :

- résoudre des problèmes en utilisant la proportionnalité en incluant les pourcentages.

2.3.3.5. Types de supports

Les exercices de l'évaluation s'appuient le plus souvent sur des supports simples issus de la vie réelle. Ces supports peuvent être répartis dans les catégories suivantes : texte, image, tableau, graphique, animations, son (lecture de consignes).

2.3.3.6. Contextes des situations

Tous les supports doivent inscrire chaque situation d'évaluation dans un des contextes suivants :

- familial (sport, outils numériques, transport quotidien, argent...);
- social/citoyen ;
- professionnel.

2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 19 questions (sur 26 au total) du module commun en résolution de problèmes sont orientés vers des **exercices complémentaires d'automatismes**, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés diagnostiquées. Les élèves qui ont répondu correctement à 19 questions ou plus sont orientés vers le **test d'automatismes proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise dans ce domaine.

2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes

Définition

Les automatismes sont des processus intellectuels déclenchés sans intention par la tâche à effectuer. Ils sont inconscients et n'interfèrent pas avec une autre activité mentale en cours. Ils ne demandent donc aucune ressource en mémoire de travail, en particulier parce qu'ils ne nécessitent pas d'être explicitement reconstruits.

Dans l'évaluation de la numératie en début de première année de CAP, au niveau des exercices complémentaires, les automatismes sont évalués dans le domaine mathématique des « Nombres et calculs ».

Modalité

L'évaluation consiste en trois séries de propositions mathématiques dont l'élève doit évaluer la véracité le plus rapidement possible. Chaque proposition est affichée pendant 10 secondes au maximum.

En 2024 :

- une première série concerne le sous-domaine *Multiplications et comparaisons de nombres*. Cette série contient 20 propositions ;
- une deuxième série concerne le sous-domaine *Pourcentages*. Cette série contient 11 propositions ;
- une troisième série concerne le sous-domaine *Soustractions*. Cette série contient 11 propositions.

2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

18 exercices composent le test spécifique de la voie professionnelle en mathématiques. Ils relèvent d'un domaine spécifique interrogeant les automatismes considérés comme devant être acquis à la fin du cycle 4. Ces automatismes s'expriment dans les trois domaines du test de positionnement de début de seconde professionnelle : « Nombres et calculs », « Espace et géométrie » et « Organisation et gestion de données, fonctions ».

2.3.4. L'accessibilité des évaluations

2.3.4.1. Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent aux réflexions concernant la mise en place d'adaptations.

2.3.4.2. Processus et principes retenus

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficultés à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui vont continuer à être développés progressivement dans les années à venir.

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS) puissent bénéficier des adaptations, de l'accompagnement humain et/ou des moyens de compensation habituels.

2.3.4.3. Description

Les supports écrits

Pour améliorer le confort de lecture des élèves qui en ont besoin, des adaptations des supports de texte sont possibles.

Les propositions d'adaptations ne sont que des exemples. Les adaptations doivent être préparées en fonction des besoins spécifiques des élèves.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences.

Les supports audio

Les supports audio font l'objet d'une version en Langue des Signes Française (LSF) et en Langue française Parlée Complétée (LfPC) présente sous ASP. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est préférable néanmoins de prévoir l'accompagnement par un(e) interprète pour faciliter l'accès aux consignes par exemple.

Les supports vidéos

Les supports vidéo intègrent une traduction en LSF et en LfPC et sont présents sous ASP. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève.

Les images

Les images contenues dans les évaluations font l'objet d'une alternative textuelle. Cela signifie qu'un élève ayant besoin d'un lecteur d'écran pourra entendre l'alternative textuelle de l'image. Par ailleurs, les informations importantes de ces images ne sont pas données uniquement par la couleur. Certaines images en géométrie ne permettent pas de réaliser une alternative textuelle. Si ces items ne peuvent pas être réalisés par les élèves, il est possible de les ignorer lors de la passation en cliquant sur « Suivant ». D'autres solutions sont à l'étude pour permettre l'accès à toutes les images.

L'accompagnement humain

L'accompagnement humain par un(e) AESH ou un autre adulte accompagnant doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le même fonctionnement que celui prévu dans le cadre des PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève etc.

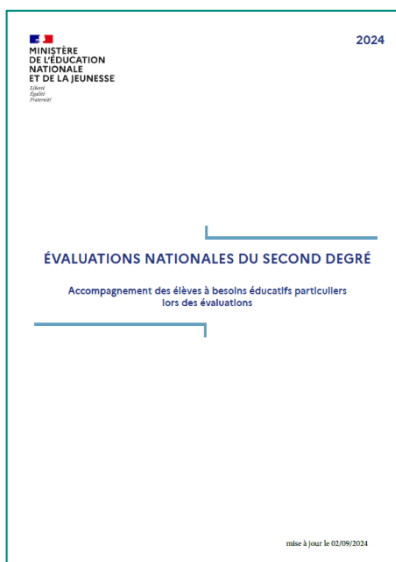
Le matériel adapté

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, lecteur d'écran, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté etc.).

2.3.4.4. Communication

Un document présente des conseils de passation pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations :

- le document « Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations » ;



Ce document ainsi que les exemples d'adaptations sont mis à disposition sur la plateforme ASP. Il est également accessible sur le site Eduscol.

Outils numériques et supports pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

La plateforme numérique

L'utilisation de la plateforme numérique des évaluations permet l'utilisation d'outils numériques adaptés tels que la synthèse vocale ou le lecteur d'écran par exemple. Elle permet aussi l'intégration d'alternatives textuelles aux images dès que les images le permettent, pour que les informations contenues dans les images soient entendues par les élèves non-voyants.

Les adaptations spécifiques

Certains supports particuliers comme les textes longs (les textes de fluence et les textes de compréhension de l'écrit) ont fait l'objet d'adaptations qui sont mises à disposition des chefs d'établissements. Ces adaptations sont proposées à titre d'exemple et ont vocation à être modifiées dès que cela est nécessaire pour mieux répondre aux besoins réels des élèves.

En outre les supports de compréhension de l'oral sont proposés sous forme de vidéos en LSF (Langue des Signes Française) et en LFPC (Langue française Parlée Complétée) pour les élèves sourds et malentendants. Ces vidéos sont à télécharger sur le poste de l'élève pour être diffusées à la place des supports audio ou vidéo.

Télécharger [le document « Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations »](#) ↴

2.4. Le processus d'expérimentation

Pour chacune des opérations d'évaluation menées par la DEPP, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et de vérifier leurs qualités psychométriques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

L'expérimentation permet le renouvellement habituel des exercices *du test de positionnement de début de première année de CAP*. Les items se rapportent aux domaines du français et des mathématiques.

2.4.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2023

En 2023, une expérimentation a eu lieu en même temps que les évaluations exhaustives afin d'enrichir et de renouveler la banque d'exercices. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder à l'expérimentation ainsi que les domaines évalués. Une expérimentation concernant un test de fluence a également été menée.

TABLEAU 1 • Échantillon de l'expérimentation de première année de CAP 2023 pour le renouvellement des exercices et le test de fluence

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	233	6 231
Privé sous contrat	45	1 034
Ensemble	278	7 265

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 2 • Nombre d'items de *littératie* expérimentés en première année de CAP en 2023

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	87
Compréhension de l'oral	28
Compréhension syntaxico-sémantique	5
Lexique	70
Fluence	6 textes
Ensemble	196

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 3 • Nombre d'items de numératie expérimentés en première année de CAP en 2023

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Résolution de problèmes	35
Automatismes	6
Ensemble	41

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

2.4.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2024

En 2024, des expérimentations ont eu lieu dans le même temps que les évaluations exhaustives. Ces expérimentations se sont déroulées du 9 septembre au 18 octobre. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder au renouvellement des exercices.

TABLEAU 4 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2024 pour le renouvellement des exercices

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	261	7 199
Privé sous contrat	53	1 409
Ensemble	314	8 608

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 5 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2024 pour le test de fluence

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	111	3 199
Privé sous contrat	23	545
Ensemble	134	3 744

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 6 • Nombre d'items de littératie expérimentés en première année de CAP en 2024

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	107
Compréhension de l'oral	28
Graphophonologie	5
Lexique	70
Fluence	3 textes
Ensemble	213

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 7 • Nombre d'items de numération expérimentés en première année de CAP en 2024

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Résolution de problèmes	25
Automatismes	6
Ensemble	31

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

2.5. La détermination des seuils

2.5.1. Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif du *test de positionnement en début de première année de CAP* est un outil au service de l'enseignant lui permettant de disposer, pour chaque élève, de points de repère fiables l'aidant à organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, les tests spécifiques mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et de renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer deux groupes d'élèves :

- ceux qui ont besoin d'une consolidation dans les domaines évalués par les tests de positionnement en première année de CAP ;
- ceux qui ont une maîtrise correcte des domaines évalués ; en compréhension de l'écrit, les plus performants d'entre eux sont orientés vers le test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle pour avoir un diagnostic affiné de leurs compétences et en résolution de problèmes, les plus performants sont orientés vers le test d'automatismes de seconde professionnelle.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces deux groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? un quart ? la moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun³. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek⁴.

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants de parcourir ces listes et de placer un seuil propre à chaque série d'exercices qui correspond au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir.

Une fois ce seuil positionné, est déterminée pour chaque expert la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son seuil à l'item numéro 9. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux neuf items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi plus de 10 items sont inclus dans le second groupe, les élèves ne présentant pas de difficultés dans le domaine concerné.

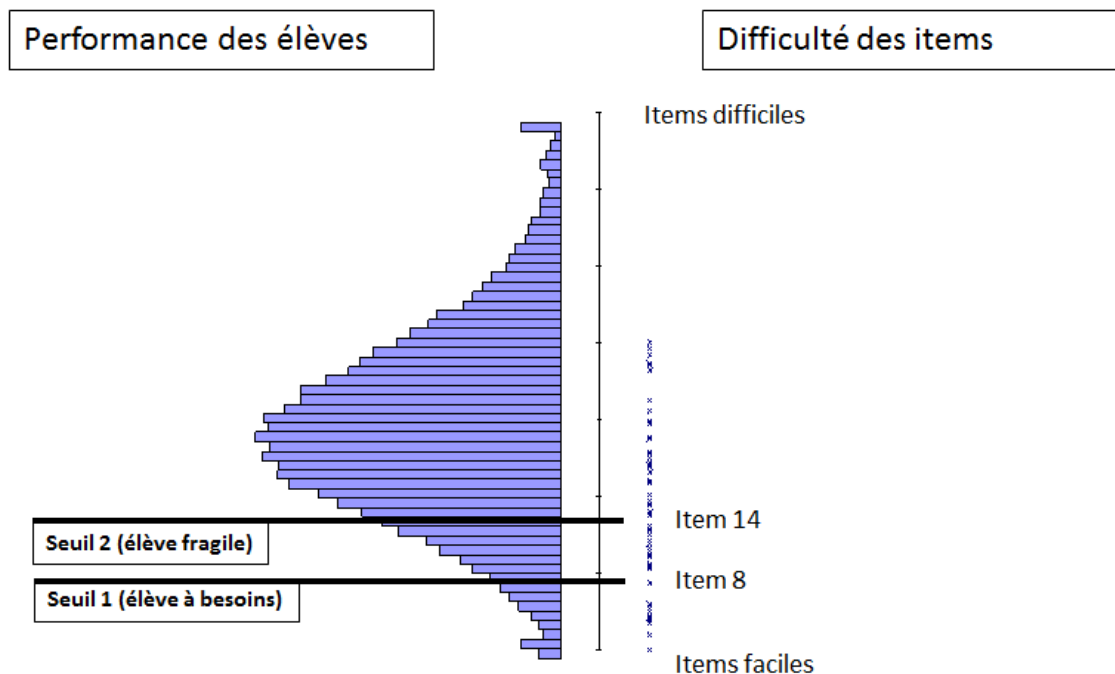
Pour chaque domaine évalué, le seuil positionné par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

³ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

⁴ Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Pour certains domaines, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres domaines, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



2.5.2. Données mobilisées et seuils validés

Dans le cadre du *test de positionnement de début de première année de CAP*, la détermination de ces seuils de maîtrise doit être effectuée avant la passation des épreuves. Pour définir ces seuils, la DEPP a donc mobilisé les données issues des expérimentations de l'année 2023 ainsi que les résultats au *test de positionnement de début de première année de CAP* de 2023. Les seuils définis (**tableau 8**) ont été implémentés dans la plateforme de passation et de restitution pour assurer le retour vers les établissements dans les délais prévus (le lendemain des passations).

TABLEAU 8 • Seuils retenus pour les différents domaines

Français		Nombre total d'items	Groupe « à besoins de consolider des compétences élémentaires en compréhension »	Groupe « capable de comprendre les documents proposés »
Comprendre un support écrit (CE)		18	Nombre d'items réussis ≤ 8	Nombre d'items réussis ≥ 9
Comprendre un document audio		10	Nombre d'items réussis ≤ 3	Nombre d'items réussis ≥ 4
Exercices complémentaires concernant les élèves dont le score CE est inférieur à 16	Associer un groupe de lettres à un son	12	Nombre d'items réussis ≤ 9	Nombre d'items réussis ≥ 10
	Déchiffrer des mots rapidement	26	Nombre d'items réussis ≤ 18	Nombre d'items réussis ≥ 19
	Connaître des mots	24	Nombre d'items réussis ≤ 16	Nombre d'items réussis ≥ 17
	Associer une image à une phrase simple	13	Nombre d'items réussis ≤ 8	Nombre d'items réussis ≥ 9
Fluence : lire un texte à voix haute		223 mots	Jusqu'à 119 mots lus	Plus de 120 mots lus
Mathématiques		Nombre total d'items	Groupe de maîtrise insuffisante	Groupe de maîtrise partielle ou totale
Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel : Résolution de problèmes (RP)		26	Nombre d'items réussis ≤ 11	Nombre d'items réussis ≥ 12
Exercices d'automatismes concernant uniquement les élèves dont le score RP est inférieur à 19	Multiplications et comparaisons de nombres	20	Nombre d'items réussis ≤ 13	Nombre d'items réussis ≥ 14
	Pourcentages	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5
	Soustractions	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5

Concernant les seuils des tests spécifiques de seconde professionnelle. Ils sont décrits dans le **tableau 9**.

TABLEAU 9 • Seuils retenus pour les tests spécifiques de seconde professionnelle

Discipline	Domaine	Test spécifique	Nombre total d'items	Groupe à besoins	Groupe fragile	Groupe satisfaisant
Français	Compréhension de l'écrit	oui	18	Items réussis ≤ 4	$5 \leq$ items réussis ≤ 9	Items réussis ≥ 10
Mathématiques	Automatismes	oui	18	Items réussis ≤ 3	$4 \leq$ items réussis ≤ 11	Items réussis ≥ 12

2.6. Restitution des résultats aux établissements

2.6.1. Restitutions des résultats en français

2.6.1.1. Compréhension de l'écrit

Pour le domaine de la compréhension de l'écrit, un test spécifique est proposé.



L'intégralité des items qui composent ce test est mise à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024
 Compréhension de l'écrit

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : présentation du film « Slumdog Millionaire »

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

Présentation du film « Slumdog Millionaire »

Dans la vie, il y a ceux pour qui les bonnes fées se sont penchées sur le berceau et ceux pour qui elles devaient avoir pris quelques jours de congés. Jamal Malik, le héros de « Slumdog Millionaire », est de ceux-là. Né dans un bidonville, il se retrouve rapidement orphelin et livré à lui-même avec son frère aîné Salim et une petite fille rencontrée au gré de leurs errances, Latika.

Sa vie mouvementée, entre les tas d'ordures de Bombay et la violence d'un quartier pauvre, nous la découvrons lorsque Jamal décide de participer à la célèbre émission télévisée « Qui veut gagner des millions ? ». Il réussit l'exploit, jamais vu jusqu'alors, d'atteindre l'avant-dernier palier à 10 millions de roupies et ce succès que l'on n'attendait pas de la part d'un gosse sans éducation suscite la méfiance. Jamal est arrêté par la police et subit un interrogatoire musclé au cours duquel il doit expliquer, question après question, pourquoi il connaissait chaque réponse.

Extrait de <https://www.alleedescuriosites.com/slumdog-millionaire-danny-boyle/>

1/ « Slumdog Millionaire » est...

- un roman.
- un conte.
- un album.
- un film.

6/ Remettre les évènements suivants dans l'ordre chronologique :

1. Jamal est arrêté par la police.
2. Jamal passe à la télévision.
3. Jamal devient orphelin.

- 1 - 2 - 3
- 2 - 1 - 3
- 3 - 2 - 1
- 1 - 3 - 2

2/ Le résumé du film évoque...

- une belle histoire d'amour impossible.
- la vie d'un garçon dans une ville riche.
- l'enrichissement d'un garçon pauvre.
- l'arrestation d'un garçon accusé de vol.

7/ À la fin du texte, les policiers interrogent Jamal car ils veulent savoir...

- pourquoi il sait tant de choses.
- où il a caché l'argent.
- pourquoi il est parti de chez lui.
- où est son amie Latika.

3/ Le personnage principal s'appelle...

- Jamal.
- Salim.
- Latika.
- Bombay.

8/ À travers l'exploit de Jamal, ce film montre...

- que la pauvreté n'exclut pas l'intelligence.
- que les jeux télévisés doivent être encouragés.
- qu'il suffit d'avoir de la chance pour gagner.
- que les enfants pauvres sont des tricheurs.

4/ D'après le texte, Jamal est né dans un...

- quartier riche.
- bidonville.
- désert.
- château.

9/ Ce film dénonce...

- la pauvreté
- l'ignorance.
- les préjugés.
- les jeux télévisés.

5/ Jamal prend une décision qui va changer sa vie : il décide de...

- chercher un emploi sûr.
- s'inscrire à un jeu télévisé.
- se marier avec son amie Latika.
- quitter Bombay avec Salim.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024

Compréhension de l'écrit

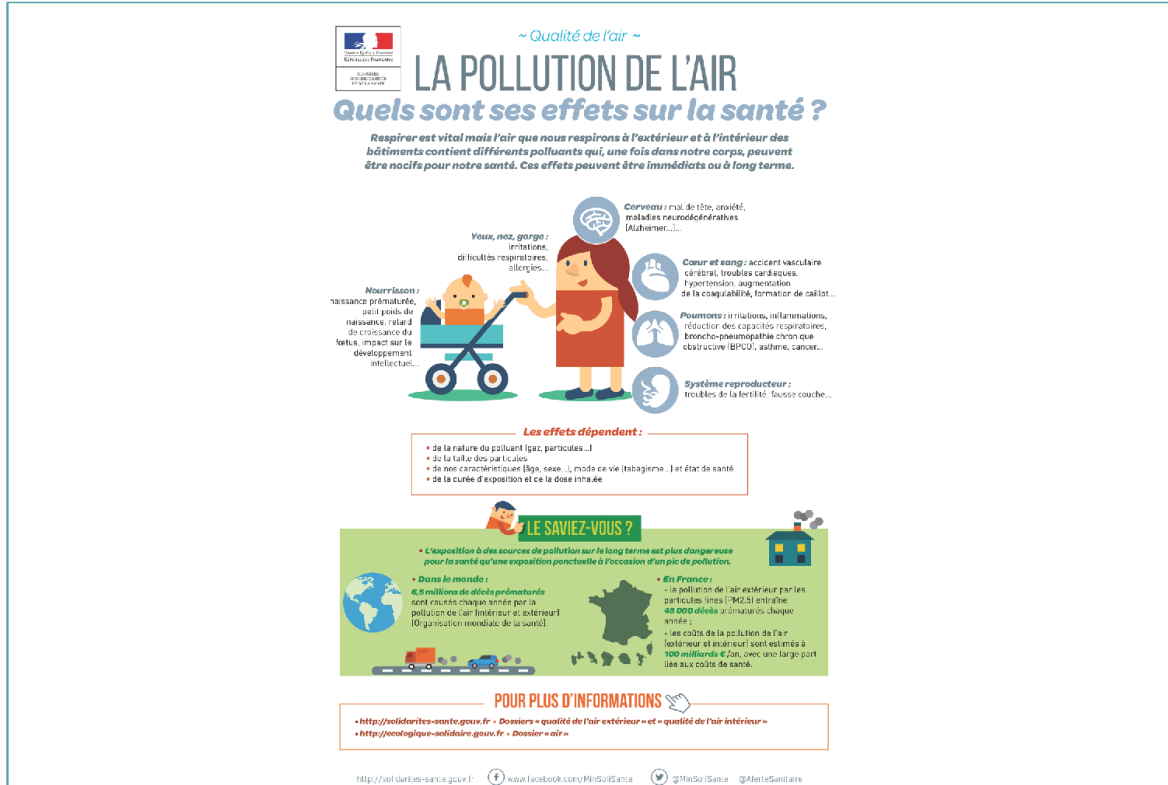
Élève :

Groupe de l'élève :

Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air

Classe :

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).



~ Qualité de l'air ~

LA POLLUTION DE L'AIR

Quels sont ses effets sur la santé ?

Respirer est vital mais l'air que nous respirons à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments contient différents polluants qui, une fois dans notre corps, peuvent être nocifs pour notre santé. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme.

Cerveau : mal de tête, anxiété, maladies neurodégénératives (Alzheimer)...

Cœur et sang : accident vasculaire cérébral, troubles cardiaques, hypertension, augmentation de la coagulabilité, formation de caillots...

Poumons : irritations, inflammation, réduction des capacités respiratoires, bronchite-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), asthme, cancer...

Système reproducteur : troubles de la fertilité, fausse couche...

Yeux, nez, gorge : irritations, difficultés respiratoires, allergies...

Nourrisson : naissance prématurée, faible poids de naissance, retard de croissance du fœtus, impact sur le développement intellectuel...

Les effets dépendent :

- de la nature du polluant (gaz, particules...)
- de la taille des particules
- de nos caractéristiques (âge, sexe...), mode de vie (tabagisme...), et état de santé
- de la durée d'exposition et de la dose inhalée

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'exposition à des sources de pollution sur le long terme est plus dangereuse pour la santé qu'une exposition ponctuelle à l'occasion d'un pic de pollution.
- Dans le monde :** 6,8 millions de décès prématurés sont évités chaque année par la pollution de l'air intérieur et extérieur (O'neill, 2018).
- En France :**
 - la pollution de l'air extérieur par les particules fines (PM_{2.5}) est responsable de 150 000 décès chaque année ;
 - les coûts de la pollution de l'air intérieur et extérieur sont estimés à 100 milliards €/an, avec une large part liée aux coûts de santé.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- <http://solidarites-sante.gouv.fr> - Dossier « qualité de l'air extérieur » et « qualité de l'air intérieur »
- <http://ecologique-solidaire.gouv.fr> - Dossier « air »

<http://solidarites-sante.gouv.fr> | www.facebook.com/Minisolidarites | [Minisolidarites](https://twitter.com/Minisolidarites) | [Minisolidarites](https://www.instagram.com/Minisolidarites)

1/ Le document informe des effets de la pollution de l'air sur...

- la santé des êtres humains.
- l'éducation des enfants.
- le réchauffement climatique.
- les moyens de transport.

3/



Ce dessin représente...

- un cerveau.
- un nuage.
- une tornade.
- une bulle.

2/

Respirer est vital mais l'air que nous respirons à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments contient différents polluants qui, une fois dans notre corps, peuvent être nocifs pour notre santé. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme.

Selon les premières lignes du document, les effets de la pollution sur la santé dépendent de la qualité...

- de l'alimentation.
- du sommeil.
- de ce qu'on boit.
- de ce qu'on respire.

4/



Selon cette partie, les effets de la pollution sur la santé peuvent toucher...

- les reins.
- les cheveux.
- les poumons.
- les intestins.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024

Compréhension de l'écrit

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

5/



Cette partie du document présente...

- des conseils pour se protéger de la pollution.
- des solutions pour réduire la pollution.
- les conséquences de la pollution sur la santé.
- les causes de la pollution dans le monde.

7/



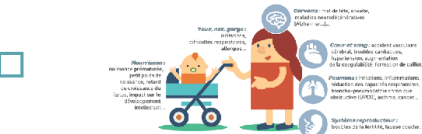
Une voiture apparaît dans cet encadré car c'est un exemple de...

- source de pollution.
- moyen de transport.
- solution contre la pollution.
- problème pour la sécurité.

6/ Au niveau du cerveau, la pollution peut provoquer...

- de l'hypertension.
- de l'anxiété.
- des allergies.
- des inflammations.

8/ Les sites internet qui permettent d'en savoir plus sont donnés dans la partie...



- Les effets dépendent :
 - de la nature du polluant (gaz, particules...)
 - de la taille des particules
 - de nos caractéristiques (âge, sexe...), mode de vie (tabagisme...) et état de santé
 - de la durée d'exposition et de la dose inhalée



- POUR PLUS D'INFORMATIONS
 - <http://indicateurs-environnement.gouv.fr> - Données : qualité de l'air extérieur
 - <http://www.airparif.fr> - Données : qualité de l'air intérieur

9/ « Le coût de la pollution de l'air dans le monde est estimé à plus de 225 millions de dollars. » Cette information n'est pas dans le document mais on pourrait l'ajouter dans une partie : laquelle ?



- Les effets dépendent :
 - de la nature du polluant (gaz, particules...)
 - de la taille des particules
 - de nos caractéristiques (âge, sexe...), mode de vie (tabagisme...) et état de santé
 - de la durée d'exposition et de la dose inhalée



- POUR PLUS D'INFORMATIONS
 - <http://indicateurs-environnement.gouv.fr> - Données : qualité de l'air extérieur
 - <http://www.airparif.fr> - Données : qualité de l'air intérieur

2.6.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque domaine évalué.

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes de besoins et d'accompagnement personnalisé.

Un QR code est présent sur la fiche de restitution, permettant aux responsables légaux d'avoir accès à l'ensemble des items des tests spécifiques, aux réponses attendues ainsi qu'aux réponses données par l'élève. De plus, si des élèves ne répondent qu'à quelques questions puis cessent de répondre, une mention signalant qu'il n'est pas possible de les évaluer apparaît pour les domaines concernés. L'ajout de cette mention ne concerne pas les tests spécifiques.

Positionnement en compréhension de l'écrit et de l'oral (module commun)

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance en compréhension de l'écrit et de l'oral.



En compréhension de support écrit, les élèves du groupe « **à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension** » – répondant correctement à **8 questions ou moins sur 18** – sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur lesdites compétences paraît nécessaire.

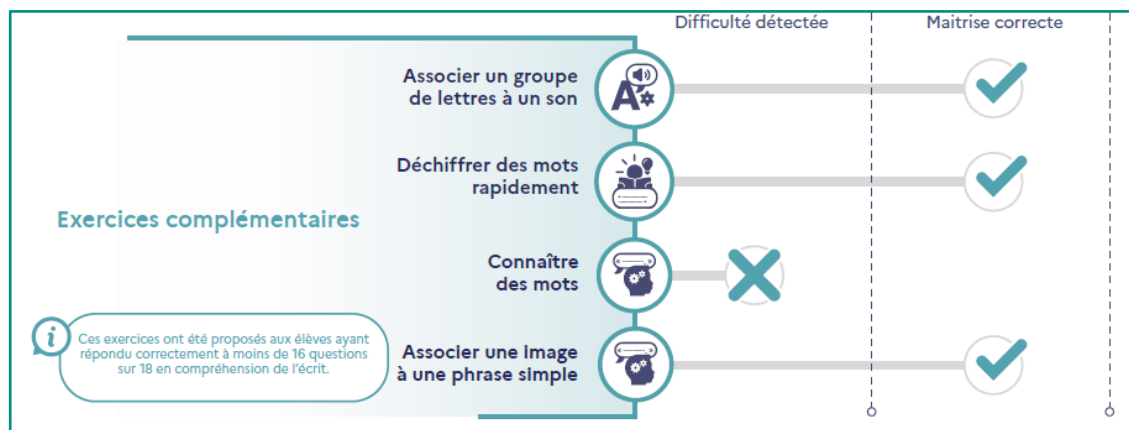
Les élèves du groupe « **capable de comprendre les documents proposés** » – répondant correctement à **9 questions ou plus sur 18** – peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d'avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

Sur la compréhension de document audio, les élèves du groupe « **à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension** » – qui ont répondu correctement à **3 questions ou moins sur 10** – sont ceux pour lesquels un accompagnement paraît nécessaire.

Les élèves du groupe « **capable de comprendre les documents proposés** » – répondant correctement à **4 questions ou plus sur 10** – peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d'avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

Positionnement dans les exercices complémentaires en maîtrise de la langue

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance dans les domaines complémentaires évalués : la discrimination graphophonologique (« associer un groupe de lettres à un son » et « déchiffrer des mots rapidement »), la connaissance lexicale (« connaître des mots ») et la compréhension syntaxico-sémantique (« associer une image à une phrase simple »).



Les résultats obtenus dans les domaines complémentaires peuvent expliquer certaines des difficultés éprouvées en compréhension.

Positionnement dans le test spécifique de compréhension de l'écrit en début de seconde professionnelle



Les élèves orientés vers le test spécifique de compréhension de l'écrit en début de seconde professionnelle sont répartis dans trois groupes de maîtrise (« À besoins » ; « Fragile » ; « Satisfaisant ») selon les seuils fixés pour les élèves de seconde professionnelle. Le test est composé de 18 questions.

Les seuils et les groupes de maîtrise sont explicités dans la notice du test spécifique de compréhension de l'écrit à l'entrée en seconde professionnelle.

DESCRIPTIF DE L'ÉVALUATION

Deux questionnaires comportant chacun 9 questions composent le test spécifique en compréhension de l'écrit. Ils portent sur deux supports de nature différente répartis pour chacun sur 3 pages de liseuse. La consultation s'effectue à l'aide d'onglets ou de boutons de navigation.

- Extrait d'Isaac Asimov, *Les Robots* : texte littéraire de 312 mots, appartenant au genre de la science-fiction et tiré d'une nouvelle publiée en 1950. À visée essentiellement argumentative et constitué d'un dialogue entrecoupé de récit, l'extrait permet d'interroger tout particulièrement les relations entre les personnages.
- « Anthropomorphisme » : groupement thématique de textes ou documents variés – un tableau figuratif du 17^e siècle ; un article de journal (187 mots) ; un extrait de roman (194 mots). Selon un mode de questionnement inspiré de l'épreuve écrite finale de français au baccalauréat professionnel, ce groupement invite les élèves à s'approprier progressivement des documents de nature différente avant d'interroger les points communs et les divergences entre les différents documents.

Deux seuils de réussite – fixés selon les *Attendus de fin de Cycle 4* et les *Programmes de Seconde professionnelle* – permettent de définir trois groupes de maîtrise.

GROUPES DE MAITRISE

Les élèves du **groupe « à besoins »** – répondant correctement à 4 questions ou moins – sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire.

Les élèves du **groupe « fragile »** – répondant correctement à un nombre de questions compris entre 5 et 9 – sont ceux dont les savoirs et compétences doivent être renforcés.

Les élèves du **groupe « satisfaisant »** – répondant correctement à 10 questions ou plus – sont ceux pour lesquels les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.


DESCRIPTIF DES GROUPES DE MAITRISE EN TERMES DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE POTENTIELLEMENT ACQUIS

Groupe « à besoins » : ces élèves sont potentiellement capables de comprendre les éléments saillants d'une image. Dans un texte narratif de longueur modérée et au contexte familier, ils peuvent être à même de retrouver des informations secondaires reformulées aisément accessibles ou de procéder à des inférences simples concernant les rapports entre les personnages et qui mettent en jeu la compréhension globale du texte. En revanche, ils ne parviennent pas à identifier le thème global d'un groupement thématique parmi plusieurs propositions de réponses.

Groupe « fragile » : ces élèves sont à même de répondre correctement aux questions réussies par le groupe précédent. Ils sont en outre potentiellement capables, concernant un texte narratif de longueur modérée, d'en choisir le résumé correct et de repérer une information secondaire reformulée moins accessible. Confrontés au groupement thématique, ils peuvent mettre en relation les différents documents du groupement pour identifier leur thème commun, et sont potentiellement à même d'effectuer des prélèvements ou des inférences sur un court texte documentaire. En revanche, ils sont en difficulté pour identifier la visée de ce même support documentaire.

Groupe « satisfaisant » : ces élèves sont à même d'effectuer les tâches réussies par les autres groupes. Ils sont également potentiellement capables d'identifier avec précision la visée d'un texte documentaire bref. Ils peuvent également identifier la visée d'un texte littéraire et réaliser des inférences sur des passages rédigés dans un niveau de langue soutenu, avec du vocabulaire abstrait, et procéder à une analyse fine des émotions des personnages. Enfin, les élèves les plus performants sont à même de confronter les documents du groupement thématique pour en établir les divergences.

Fac-similé des restitutions individuelles



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024

Compréhension de l'écrit

Élève :

Groupe de l'élève :

Support extrait d'Isaac Asimov, *Les Robots*

Classe :

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

<p>1/ Dans ce texte, l'auteur veut amener le lecteur à...</p> <p><input type="checkbox"/> rire en lisant des histoires farfelues.</p> <p><input type="checkbox"/> découvrir les bienfaits du futur.</p> <p><input type="checkbox"/> critiquer les conditions de vie des futurs robots.</p> <p><input type="checkbox"/> réfléchir sur le développement de la robotique.</p>	<p>5/ D'après le début du texte, Cutie est un robot...</p> <p><input type="checkbox"/> grand.</p> <p><input type="checkbox"/> mince.</p> <p><input type="checkbox"/> lourd.</p> <p><input type="checkbox"/> petit.</p>
<p>2/ Dans ce texte, le robot se nomme...</p> <p><input type="checkbox"/> Donovan.</p> <p><input type="checkbox"/> Powell.</p> <p><input type="checkbox"/> Descartes.</p> <p><input type="checkbox"/> Cutie.</p>	<p>6/ Au début du texte, Powell est « mal à l'aise » lors de l'arrivée du robot car...</p> <p><input type="checkbox"/> la seule chaise libre est cassée.</p> <p><input type="checkbox"/> il est très occupé.</p> <p><input type="checkbox"/> la demande du robot est inhabituelle.</p> <p><input type="checkbox"/> il a très peur du robot.</p>
<p>3/ Le créateur de Cutie est un...</p> <p><input type="checkbox"/> dieu.</p> <p><input type="checkbox"/> animal.</p> <p><input type="checkbox"/> robot.</p> <p><input type="checkbox"/> humain.</p>	<p>7/ La prise de conscience chez le robot a été provoquée par...</p> <p><input type="checkbox"/> un bug informatique.</p> <p><input type="checkbox"/> une discussion avec un autre robot.</p> <p><input type="checkbox"/> une réflexion personnelle.</p> <p><input type="checkbox"/> la découverte d'un secret.</p>
<p>4/ Choisir la proposition qui correspond au résumé du texte.</p> <p><input type="checkbox"/> Deux techniciens, Donovan et Powell, réalisent des tests psychologiques sur un robot nommé Cutie.</p> <p><input type="checkbox"/> Un robot remet en cause l'idée que ses maîtres peuvent l'avoir conçu.</p> <p><input type="checkbox"/> Un robot, écœuré par ses conditions de travail, devient le meneur de la première grève robotique.</p> <p><input type="checkbox"/> Cutie, un robot devenu fou, décide de faire du mal à ses concepteurs Donovan et Powell.</p>	<p>8/ « Une hypothèse est étayée par la raison ou n'a aucune valeur. » (page 3). Cutie veut dire que...</p> <p><input type="checkbox"/> faire une hypothèse, c'est toujours dire la vérité.</p> <p><input type="checkbox"/> le raisonnement des humains est supérieur à celui des robots.</p> <p><input type="checkbox"/> pour être validée, une supposition doit être argumentée.</p> <p><input type="checkbox"/> tous les arguments se valent donc tout le monde peut avoir raison.</p>
	<p>9/ « Regardez-vous, dit-il enfin. Je m'en voudrais de vous dénigrer, mais regardez-vous. » (page 3) Cette phrase montre que Cutie se sent...</p> <p><input type="checkbox"/> supérieur <input type="checkbox"/> égal <input type="checkbox"/> inférieur <input type="checkbox"/> indifférent</p> <p>... à Powell et Donovan.</p>

1/2

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024

Compréhension de l'écrit

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : groupement thématique de 3 documents

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

<p>1/ Document 1. Dans cette image, le chat est un...</p> <p><input type="checkbox"/> client. <input type="checkbox"/> patient. <input type="checkbox"/> patron. <input type="checkbox"/> prisonnier.</p> <p>2/ Document 2. Koko a fasciné des scientifiques car elle a...</p> <p><input type="checkbox"/> joué dans un film.</p> <p><input type="checkbox"/> vécu longtemps.</p> <p><input type="checkbox"/> feuilleté des livres.</p> <p><input type="checkbox"/> appris un langage.</p> <p>3/ Document 2. Les scientifiques sont en désaccord car certains pensent que Koko...</p> <p><input type="checkbox"/> a eu un comportement agressif.</p> <p><input type="checkbox"/> a simplement imité les hommes.</p> <p><input type="checkbox"/> a été trop montrée dans les médias.</p> <p><input type="checkbox"/> a été maltraitée en laboratoire.</p> <p>4/ Document 2. L'objectif principal de cet article est de...</p> <p><input type="checkbox"/> critiquer l'exploitation d'animaux pour des expériences scientifiques.</p> <p><input type="checkbox"/> donner des informations sur l'histoire de Koko et des singes « parlants ».</p> <p><input type="checkbox"/> promouvoir le film-documentaire dont la gorille nommée Koko est l'héroïne.</p> <p><input type="checkbox"/> dénoncer une erreur scientifique sur les compétences des singes « parlants ».</p> <p>5/ Document 3. Le chat...</p> <p><input type="checkbox"/> se prend pour un être humain.</p> <p><input type="checkbox"/> s'interroge sur ses origines.</p> <p><input type="checkbox"/> s'étonne des habitudes humaines.</p> <p><input type="checkbox"/> admire l'intelligence de son espèce.</p>	<p>6/ Document 3. Dans le passage en gras,...</p> <p><input type="checkbox"/> un chat fume un cigare avec un chat.</p> <p><input type="checkbox"/> un chat compare un être humain avec un chat.</p> <p><input type="checkbox"/> un être humain se métamorphose en chat.</p> <p><input type="checkbox"/> un être humain s'interroge sur son chat.</p> <p>7/ Ensemble des documents. Les trois documents mettent en avant des animaux...</p> <p><input type="checkbox"/> qui sont maltraités par des humains.</p> <p><input type="checkbox"/> qui s'habillent comme des humains.</p> <p><input type="checkbox"/> qui se comportent comme des humains.</p> <p><input type="checkbox"/> qui sont effrayés par des humains.</p> <p>8/ Ensemble des documents. Associer chaque document à la situation correspondante : un animal...</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Document 1</th> <th>Document 2</th> <th>Document 3</th> <th>Aucun document</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>exerce un métier.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>sert à des expériences.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>exprime ses pensées.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>veut prendre le pouvoir.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table> <p>9/ Ensemble des documents. Indiquer si le contenu de chaque document est imaginaire ou réel.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Imaginaire</th> <th>Réel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Document 1</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Document 2</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Document 3</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Document 1	Document 2	Document 3	Aucun document	exerce un métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sert à des expériences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	exprime ses pensées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	veut prendre le pouvoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Imaginaire	Réel	Document 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Document 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Document 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Document 1	Document 2	Document 3	Aucun document																																		
exerce un métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
sert à des expériences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
exprime ses pensées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
veut prendre le pouvoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
	Imaginaire	Réel																																				
Document 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																				
Document 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																				
Document 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																				

2.6.1.4. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.

Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves. Si l'élève a répondu à trop peu de questions dans un domaine et qu'il a ensuite arrêté de répondre, alors la mention « pas de restitution » est indiquée.

Prénom élève	Nom élève	Comprendre un support écrit (CE)	Comprendre un document audio	Comprendre un support écrit - deuxième partie - concerne uniquement les élèves dont le score CE est >	Exercice complémentaire Associer un groupe de lettres à un son concerne les élèves dont le score CE est < 16	Déc concerne
Prénom 1	Nom 1	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 2	Nom 2	consolider les compétences élémentaires en com	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Maîtrise correcte	
Prénom 3	Nom 3	consolider les compétences élémentaires en com	pas de restitution	non concerné	pas de restitution	
Prénom 4	Nom 4	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Maîtrise correcte	
Prénom 5	Nom 5	Capacité à comprendre les textes proposés	Capacité à comprendre les supports proposés	Satisfaisant	Maîtrise correcte	
Prénom 6	Nom 6	consolider les compétences élémentaires en com	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 7	Nom 7	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 8	Nom 8	Capacité à comprendre les textes proposés	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 9	Nom 9	Capacité à comprendre les textes proposés	consolider les compétences élémentaires en con	Fragile	Maîtrise correcte	
Prénom 10	Nom 10	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	

2.6.2. Restitution des résultats en mathématiques

2.6.2.1. Résolution de problèmes

Pour le domaine de la résolution de problèmes, un test spécifique est proposé.

L'intégralité des items qui composent ce test est mise à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024
Résolution de problèmes

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

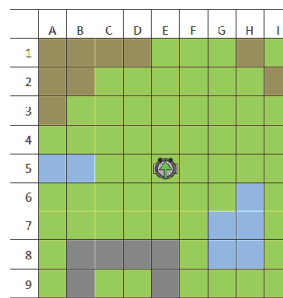
Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

1/ Sur cette carte, quelles sont les coordonnées de la ville de Lyon ?

- L-11
- I-5
- M-11
- L-10



4/ Un robot est tourné vers le haut. Il part de la case E5 et se déplace selon le programme ci-dessous :



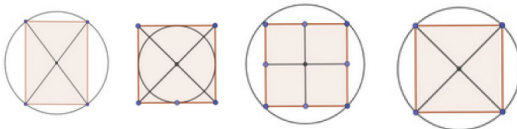
- quand est cliqué
- tourner de 90 degrés
- avancer de 1 case
- tourner de 90 degrés
- avancer de 2 cases

Sur quelle case va-t-il arriver ?

- D3
- D7
- F3
- F4

2/ Quelle figure correspond aux instructions suivantes ?

« Tracer un carré, tracer deux diagonales, tracer le cercle passant par les 4 sommets du carré »



-
-
-
-

5/ Combien d'axes de symétrie a cette figure ?

- 1
- 2
- 3
- 4



6/ Alex calcule avoir passé 300 minutes sur son téléphone.

Combien d'heures cela fait-il ?

- 3 heures
- 5 heures
- 6 heures
- 30 heures

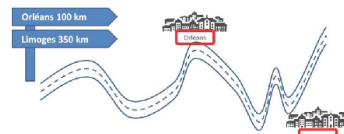
3/ Où va se trouver le piéton après les indications suivantes ?

« Allez tout droit et prenez la 1ère à droite. Continuez tout droit puis prenez la 2ème à gauche. Au bout de la rue, ce sera à votre droite. »

- A
- B
- C
- D



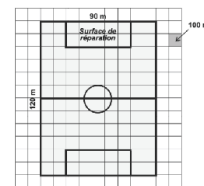
7/ D'après l'image ci-contre, quelle est la distance entre Orléans et Limoges ?



- 100 km
- 250 km
- 350 km
- 450 km

8/ L'aire d'un carreau est 100 m².

Quelle est l'aire de la surface de réparation ?



- 10 m²
- 1 000 m²
- 90 m²
- 500 m²

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024

Résolution de problèmes

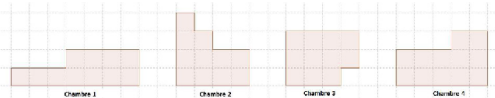
Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

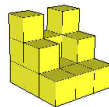
9/ Quelle chambre a la plus grande aire ?



- chambre 1 chambre 2
 chambre 3 chambre 4

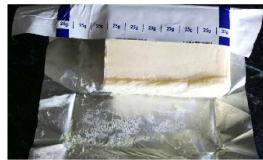
10/ Combien de cubes composent ce solide ?

- 14
 15
 16
 17



11/ Voici une plaquette de beurre entamée :
Quelle quantité de beurre reste-t-il ?

- 25 g
 75 g
 175 g
 250 g



12/ Alex stationne 1 heure et 10 minutes sur ce parking.
Combien doit payer Alex ?

- 0,10 €
 0,20 €
 1 €
 5 €



13/ Cliquer sur le plus grand nombre.

- 2,50 3,40 3,37 2,37

14/ Alex a 7,50 € pour acheter à boire. Alex achète une boisson qui coûte 2,75 €.

Combien d'argent lui restera-t-il ?

- 4,75 € 5,25 € 5,75 € 10,25 €

15/ Quels sont les deux nombres manquants de cette suite ?

- 30 27 24 21 12
 18 15 18 16 19 17 24 27

16/ Quelle est la quantité d'eau totale contenue par ces trois bouteilles pleines ?

- 3,15 L
 3,5 L
 4,15 L
 4,5 L



17/ Voici une photo prise dans un parking. Trois voitures se garent à ce niveau et aucune ne part.
Combien de places seront alors disponibles ?

- 17
 16
 23
 24



18/ Une demi-heure est égale à :

- 0,5 minute
 30 minutes
 15 minutes
 120 minutes

19/ Le prix de 200 classeurs est d'environ :



- 400 € 8 000 € 800 € 200 €

20/ Quelle somme correspond à 27,50 € ?



TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024


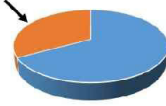







Résolution de problèmes

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

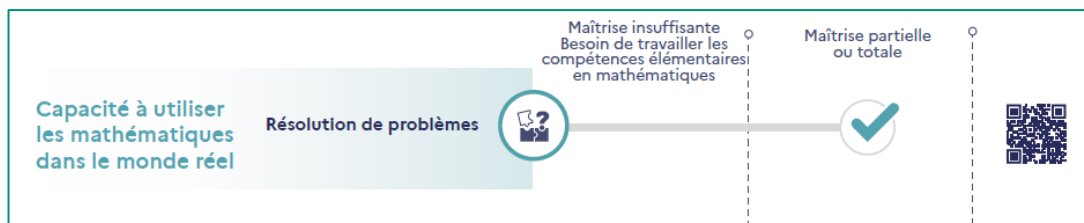
<p>21/ Un burger apporte 480 kcal. 1 minute de vélo permet de dépenser 8 kcal. Combien de temps doit-on faire du vélo pour dépenser les calories apportées par le burger ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 472 minutes <input type="checkbox"/> 488 minutes <input type="checkbox"/> 60 minutes <input type="checkbox"/> 6 minutes </p> <div style="text-align: center;">  <p>480 kcal</p> </div>	<p>23/ Les résultats à une élection sont représentés dans le graphique ci-dessous. Quel pourcentage correspond à la partie brune (fléchée) du graphique ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 36 % <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 130 % <input type="checkbox"/> 64 % </p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p>22/ En utilisant la recette ci-dessous, combien d'œufs faut-il pour 8 personnes ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 8 </p> <div style="text-align: center;"> <p>4 PERSONNES</p> <p><i>Recette de Crêpes</i></p>  </div>	<p>24/ Combien de kilomètres va-t-on parcourir pendant une heure à la vitesse affichée sur l'image ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 40 km <input type="checkbox"/> 80 km <input type="checkbox"/> 140 km <input type="checkbox"/> 160 km </p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p>25/ Parmi les affiches suivantes, laquelle illustre une relation de proportionnalité ?</p>	
<p> <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  </p>	<p> <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  </p>
<p>26/ Quelle vitesse indique ce compteur ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 102 km/h <input type="checkbox"/> 115 km/h <input type="checkbox"/> 120 km/h <input type="checkbox"/> 110 km/h </p>	<div style="text-align: center;">  </div>

2.6.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe (sous la forme d'un tableur), essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes de besoins et d'accompagnement personnalisé.

Positionnement en résolution de problèmes (module commun)

À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève en résolution de problèmes. Deux niveaux sont définis, le seuil entre les deux groupes a été placé à 11 réponses correctes sur les 26 attendues.



Maîtrise insuffisante (11 réponses correctes maximum) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises en référence avec leurs résultats individuels aux exercices du test.

Maîtrise partielle ou totale (au moins 12 réponses correctes) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée.

Positionnement dans les exercices complémentaires en automatismes

Une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque sous-domaine évalué. Les automatismes sont évalués dans trois sous-domaines mathématiques.

Dans le sous-domaine **Multiplications et comparaisons de nombres**, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 13 réponses correctes sur les 20 attendues.

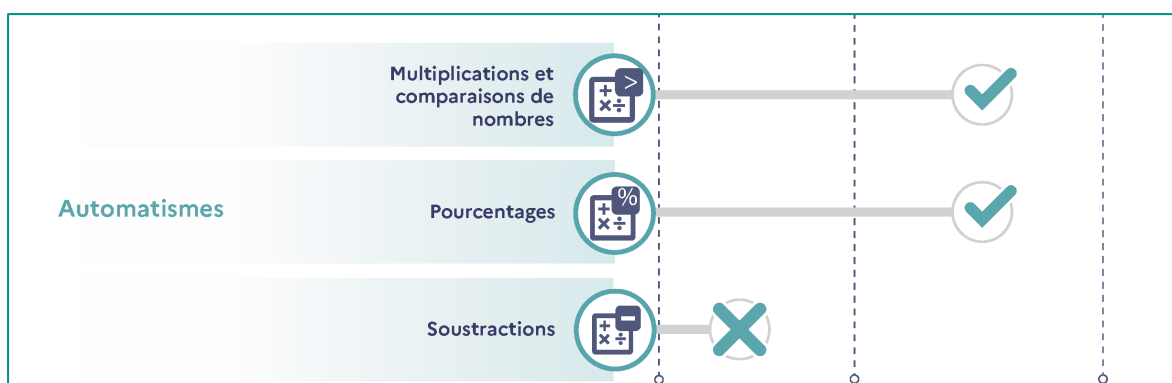
Multiplications et comparaisons de nombre	Réponses correctes sur 20 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	13 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 14 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .

Dans le sous-domaine **Pourcentages**, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 11 attendues.

Pourcentages	Réponses correctes sur 11 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	4 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 5 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .

Dans le sous-domaine **Soustractions**, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 11 attendues.

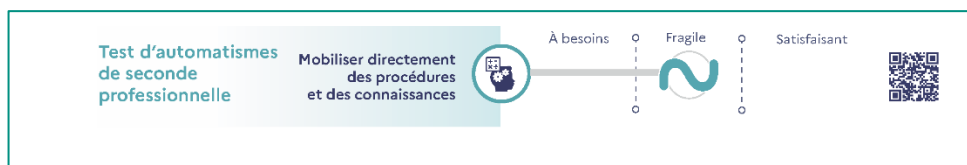
Soustractions	Réponses correctes sur 11 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	4 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 5 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .




Positionnement dans le test spécifique d'automatismes en début de seconde professionnelle

Dans ce test, deux seuils de réussite permettent de définir trois groupes de maîtrise.

Groupe	Réponses correctes	Descriptif
<p>Groupe « à besoins »</p> <p>Un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire</p>	Répondant correctement à 3 questions ou moins	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables d'appliquer des techniques opératoires mobilisant des nombres entiers et des fractions (multiplication). Ils peuvent effectuer une lecture graphique dans un cas simple. Ils éprouvent des difficultés pour mettre en œuvre des procédures automatisées nécessitant de repérer et d'analyser l'information utile et contextualisée. Les élèves de ce groupe gagneraient à bénéficier dès le début d'année d'un accompagnement personnalisé .
<p>Groupe « fragile »</p> <p>Les savoirs et compétences doivent être renforcés</p>	Répondant correctement à un nombre de questions compris entre 4 et 11	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices du groupe précédent. Ils peuvent appliquer certains automatismes en contexte, notamment dans les champs numérique et géométrique. La lecture directe d'un diagramme circulaire est automatisée. Les élèves de ce groupe peuvent opérer des changements de cadre (géométrie/organisation et gestion de données) et de registres (langagier/numérique, écriture fractionnaire/écriture décimale).
<p>Groupe « satisfaisant »</p> <p>Les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages</p>	Répondant correctement à 12 questions ou plus	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices des groupes précédents. Ils ont acquis nombre d'automatismes de cycle 4 dans le champ géométrique, numérique, dans des situations de proportionnalité. Les élèves de ce groupe maîtrisent les procédures propres au calcul algébrique (factoriser dans un cas simple, substituer dans une expression algébrique, déterminer la structure d'une expression). Les élèves de ce groupe maîtrisent les bases nécessaires à l'apprentissage de nouveaux automatismes en classe de seconde professionnelle.



Fac-similé des restitutions individuelles



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Égalité
République
Fraternité*

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024

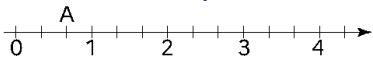
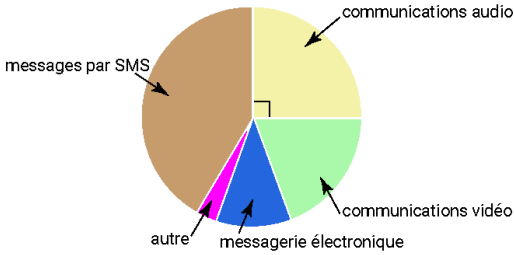
Automatismes

Élève :

Groupe de l'élève :

Classe :

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

<p>1/ $10^5 = \dots$</p> <p> <input type="checkbox"/> 50 <input type="checkbox"/> 10 000 <input type="checkbox"/> 100 000 <input type="checkbox"/> 500 000 </p>	<p>8/ 0,7 s'écrit aussi...</p> <p> <input type="checkbox"/> $\frac{1}{7}$ <input type="checkbox"/> $\frac{7}{10}$ <input type="checkbox"/> $\frac{3}{4}$ <input type="checkbox"/> $\frac{0}{7}$ </p>						
<p>2/ Quelle est l'abscisse du point A ?</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p> <input type="checkbox"/> 0,2 <input type="checkbox"/> $\frac{2}{3}$ <input type="checkbox"/> $\frac{3}{2}$ <input type="checkbox"/> 2 </p>	<p>9/ $\frac{2}{5} \times \frac{2}{3} = \dots$</p> <p> <input type="checkbox"/> $\frac{4}{15}$ <input type="checkbox"/> $\frac{6}{10}$ <input type="checkbox"/> $\frac{8}{25}$ <input type="checkbox"/> $\frac{60}{15}$ </p>						
<p>3/ $7^2 = \dots$</p> <p> <input type="checkbox"/> 14 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 49 <input type="checkbox"/> 72 </p>	<p>10/ Un matin, la température est de -4°C. En début d'après-midi, elle est de 10°C. De combien la température a-t-elle augmenté ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 6°C <input type="checkbox"/> 10°C <input type="checkbox"/> 14°C <input type="checkbox"/> 16°C </p>						
<p>4/ $2 \times (-2) \times (-2) = \dots$</p> <p> <input type="checkbox"/> -8 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> -6 <input type="checkbox"/> 8 </p>	<p>11/ On donne le tableau suivant :</p> <table border="1" style="margin: 0 auto; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="padding: 2px 10px;">10</td><td style="padding: 2px 10px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 10px;">5</td><td style="padding: 2px 10px;">8</td></tr> </table> <p>Quel nombre doit-on placer dans la case vide pour que ce tableau soit un tableau de proportionnalité ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 6,25 <input type="checkbox"/> 13 <input type="checkbox"/> 16 </p>	10		5	8		
10							
5	8						
<p>5/ Quelle est l'écriture en lettres du nombre 5 005 014 ?</p> <p> <input type="checkbox"/> cinq millions cinq mille quatorze <input type="checkbox"/> cinq millions cinq cent quatorze <input type="checkbox"/> cinq mille cinq cent quatorze <input type="checkbox"/> cinq milliards cinq millions quatorze </p>	<p>12/ Voici la répartition des communications effectuées par des lycéens avec leur téléphone portable :</p> <div style="text-align: center;">  </div>						
<p>6/ Un morceau de 500 g de laiton du type CuZn_{36} contient 320 g de cuivre. Pour du laiton de ce type, on établit le tableau de proportionnalité ci-dessous.</p> <table border="1" style="margin: 0 auto; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td style="padding: 2px 10px;">Masse totale de l'échantillon (en g)</td><td style="padding: 2px 10px;">500</td><td style="padding: 2px 10px;">150</td></tr> <tr><td style="padding: 2px 10px;">Masse du cuivre (en g)</td><td style="padding: 2px 10px;">320</td><td style="padding: 2px 10px;">x</td></tr> </table> <p>Quelle est la valeur de x ?</p> <p> <input type="checkbox"/> $\frac{500 \times 320}{150}$ <input type="checkbox"/> $\frac{320 \times 150}{500}$ <input type="checkbox"/> $\frac{320 - 150}{500}$ <input type="checkbox"/> $\frac{500 - 320}{150}$ </p>	Masse totale de l'échantillon (en g)	500	150	Masse du cuivre (en g)	320	x	<p>Quelle proportion des communications effectuées, les communications audio représentent-elles ?</p> <p> <input type="checkbox"/> 90 % <input type="checkbox"/> 45 % <input type="checkbox"/> 25 % <input type="checkbox"/> 20 % </p>
Masse totale de l'échantillon (en g)	500	150					
Masse du cuivre (en g)	320	x					
<p>7/ Voici une expression algébrique : $-5 + 2x$. Quelle est la valeur de cette expression pour $x = 8$?</p> <p> <input type="checkbox"/> $-5 + 28$ <input type="checkbox"/> $-5 + 8^2$ <input type="checkbox"/> $-5 + 2 \times 8$ <input type="checkbox"/> $-5 + 2 + 8$ </p>							

1/2

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2024

Automatismes

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

13/ Pour convertir 4,2 cm en m, un tableau de conversion est mis à disposition des élèves. Voici comment quatre élèves ont placé cette mesure dans ce tableau.

Élève 1 :

m	dm	cm	mm
0	4	2	

Élève 2 :

m	dm	cm	mm
4	2	0	

Élève 3 :

m	dm	cm	mm
0	4	2	0

Élève 4 :

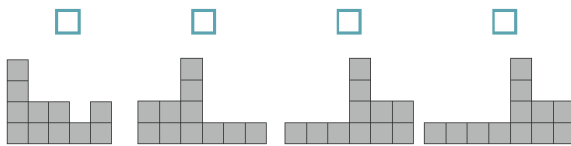
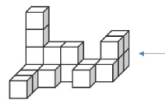
m	dm	cm	mm
0	0	4	2

Quel élève a correctement placé la mesure dans le tableau ?

- Élève 1
 Élève 2
 Élève 3
 Élève 4

14/ Voici un solide composé de cubes tous identiques.

Quelle est la vue de droite de ce solide, symbolisée par la flèche ?



15/ Le pavillon du Futuroscope a été construit en 1987.

Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit correctement la structure géométrique du pavillon du Futuroscope ?



- Elle est constituée d'une pyramide et d'un cylindre.

 Elle est constituée d'une pyramide et d'une sphère.

 Elle est constituée d'un prisme droit et d'une sphère.

 Elle est constituée d'un prisme droit et d'un cylindre.

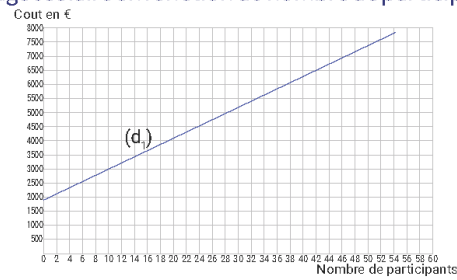
16/ Le volume d'un cône de révolution est donné par la formule $V = \frac{1}{3} \pi R^2 h$ où R est le rayon de la base et h la hauteur du cône. On souhaite calculer le volume d'un cône de hauteur 8,3 cm et de rayon de base 5 cm.

Cocher l'expression correcte.

- $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 8,3^2 \times 5$
 $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5^2 \times 8,3$

 $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5 \times 8,3$
 $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5 \times 2 \times 8,3$

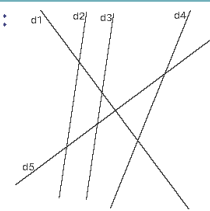
17/ La droite (d_1) modélise l'évolution du cout total d'un voyage scolaire en fonction du nombre de participants :



Si le cout total du voyage est de 6 500 €, quel est le nombre de participants ?

- 42
 40
 46
 44

18/ On donne la figure suivante :



Pour chaque ligne du tableau, cocher la réponse correcte.

	parallèles.	sécantes mais non perpendiculaires.	perpendiculaires.
d1 et d5 semblent...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d2 et d3 semblent...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d4 et d5 semblent...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d3 et d4 semblent...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.6.2.4. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.

Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves. Si l'élève a répondu à trop peu de questions dans un domaine et qu'il a ensuite arrêté de répondre, alors la mention « pas de restitution » est indiquée.

Classe	Prénom élève	Nom élève	Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel	Automatismes concerne uniquement les élèves dont le score RP est > ou	Automatismes Multiplications et comparaisons de nombres	Automatismes Pourcentages concerne uniquement les élèves dont le score RP est < 19
CAP1	Prénom 1	Nom 1	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 2	Nom 2	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 3	Nom 3	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 4	Nom 4	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 5	Nom 5	Maitrise partielle ou totale	Satisfaisant	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 6	Nom 6	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 7	Nom 7	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 8	Nom 8	Maitrise partielle ou totale	A besoins	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 9	Nom 9	Maitrise partielle ou totale	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 10	Nom 10	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale

➤ 3. Résultats

3.1. Participation

En 2024, le test de positionnement de début de première année de CAP s'est déroulé sur trois semaines, en début d'année scolaire, du 9 au 28 septembre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 18 octobre. Au niveau national, le taux de participation des établissements est de 97 % pour les tests de *littératie* et de *numératie* et de 70 % en *fluence* (**tableau 10**).

Les premiers résultats du test de positionnement de début de première année de CAP de la rentrée 2024 sont basés sur l'exploitation consolidée des réponses des élèves enregistrées à la date du 29 septembre 2024. À cette date, le taux national de participation des élèves s'élève à 76 % en *littératie*, à 77 % en *numératie* et à 50 % en *fluence* (**tableau 11**).

Certains établissements ont poursuivi les passations après le 29 septembre et leurs résultats ne sont pas, pour l'heure, pris en compte. La DEPP publiera, comme chaque année, une note d'information prenant appui sur l'ensemble des résultats.

TABLEAU 10 • Participation des établissements au test de positionnement de début de première année de CAP en 2024

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements prévus*	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	1 631	1 678	97
<i>Numératie</i>	1 633	1 678	97
<i>Fluence</i>	1 181	1 678	70

Note : * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 11 • Participation des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2024

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves prévus*	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	47 062	61 951	76
<i>Numératie</i>	47 751	61 951	77
<i>Fluence</i>	30 908	61 951	50

Note : * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

En 2024, 61,8 % des élèves scolarisés en première année de CAP sont des garçons, 45,3 % des élèves sont en retard (c'est-à-dire nés avant 2009). Les élèves sont majoritairement scolarisés dans des établissements publics (84,6 %) et les spécialités de formation des élèves relèvent pour plus de la moitié du secteur de la production (55,2 %) (**tableau 12**).

TABLEAU 12 • La répartition des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2024

Caractéristiques		Proportion d'élèves (en %)
Sexe	Filles	38,2
	Garçons	61,8
Retard de scolarisation	« à l'heure »	54,7
	En retard	45,3
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	15,4
	Public	84,6
Secteur de spécialité	Production	55,2
	Services	44,8

Note : La répartition des élèves concerne les élèves ayant effectué une ou plusieurs des passations de *littératie*, de *numératie* ou de *fluence*.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2. Résultats en *littératie*

3.2.1 Profils en *littératie*

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *littératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 13**). À noter : si un élève n'a pas effectué tous les domaines du test de *littératie*, il est exclu des résultats de l'analyse par profil.

TABLEAU 13 • Les profils des élèves de première année de CAP en *littératie*

Profils	Description
Profil 5 : compréhension satisfaisante	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle.
Profil 4 : compréhension fragile	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation en compréhension de l'écrit.
Profil 3 : compréhension élémentaire	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
Profil 2 : compréhension élémentaire à consolider	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).
Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).

En *littératie* à la rentrée 2024, 20,9 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 et ont une compréhension satisfaisante en *littératie*. Ils sont 11,7 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et présentent un besoin d'accompagnement spécifique en *littératie* (profil 1) (**tableau 14**).

Concernant les élèves présentant une compréhension satisfaisante (profil 5), la proportion de filles à présenter ce profil est supérieure de 5,3 points à celle des garçons (24,1 % parmi les filles contre 18,8 % parmi les garçons). Les élèves « à l'heure » sont plus nombreux à présenter ce profil que les élèves en retard (8,0 points d'écart en faveur des élèves « à l'heure »). La proportion d'élèves scolarisés dans le secteur privé appartenant à ce profil est plus élevée que celle des élèves entrant dans le secteur public (13,6 points d'écart en faveur du secteur privé). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Par ailleurs, la proportion des élèves à atteindre une compréhension satisfaisante dans la spécialité de formation relevant des services est supérieure de 3,7 points à celle des élèves en spécialité de formation relevant de la production (22,8 % parmi les élèves des spécialités de formation des services contre 19,1 % chez ceux de la production).

De même, les élèves présentant une compréhension fragile (profil 4) sont plus nombreux en proportion parmi les élèves « à l'heure » (6,5 points de plus que ceux en retard), dans le secteur privé (5,7 points de plus que le public) et dans les spécialités de formation des services (2,8 points de plus que celles relevant de la production).

Cette tendance s'inverse au regard des profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profil 2) ou insuffisante (profil 1). Ces profils sont surreprésentés dans les établissements du secteur public et dans les spécialités de production, notamment celui de maîtrise insuffisante des compétences élémentaires avec besoin de consolidation dans deux compétences ou plus (profil 1a). En effet, la proportion des élèves « à l'heure » est supérieure de 9,3 points à celle des élèves en retard du même profil. Les élèves présentant ce profil sont plus nombreux en proportion dans le secteur public de 9,1 points par rapport au privé et de 5,0 points en faveur de la spécialité de production par rapport à la spécialité de services. Enfin, les garçons sont plus nombreux que les filles parmi les élèves présentant ce dernier profil (4,4 points de plus que les filles).

TABLEAU 14 • Répartition des élèves dans les différents profils de littératie, 2024 (en %)

Caractéristiques		5	4	3	2b	2a	1b	1a
Sexe	Filles	24,1	18,3	15,1	17,7	11,5	4,3	9,0
	Garçons	18,8	18,7	14,5	18,2	10,7	5,7	13,4
Retard scolaire	« à l'heure »	24,4	21,4	17,2	17,0	7,8	4,7	7,6
	En retard	16,4	14,9	11,6	19,2	15,2	5,8	16,9
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	32,3	23,3	16,4	14,0	7,3	2,5	4,1
	Public	18,7	17,6	14,4	18,7	11,8	5,7	13,2
Secteur de spécialité	Production	19,1	17,2	14,0	18,3	11,5	5,9	14,0
	Services	22,8	20,0	15,7	17,7	10,4	4,4	9,0
Ensemble		20,9	18,5	14,7	18,0	11,0	5,2	11,7

Lecture : 24,1 % des filles de première année de CAP appartiennent au profil 5 de littératie et ont une compréhension satisfaisante.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.2. Résultats au test spécifique de *compréhension de l'écrit*

Au niveau national, en 2024, 82,0 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu en *compréhension de l'écrit* (**tableau 15**). En 2023, le test spécifique de compréhension de l'écrit était le même, les résultats sont stables entre les deux années.

En 2024, 38,3 % des élèves participants réussissent au moins 16 questions sur les 18 et ont donc été orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* (voir 3.2.4).

La part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise de compréhension des documents proposés est supérieure de 6,4 points à celle des garçons (86,0 %, contre 79,6 %). De la même façon, les élèves « à l'heure » sont plus nombreux à maîtriser le niveau attendu que les élèves en retard : 87,1 %, contre 75,8 %, soit un écart de 11,3 points.

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en première année de CAP dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public en 2024. Ainsi, 92,9 % des élèves scolarisés dans les établissements relevant du secteur privé sous contrat atteignent le niveau de maîtrise attendu contre 80,0 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public (respectivement 91,2 % contre 80,2 % en 2023). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des établissements. La moyenne de cet indice est calculée pour chaque établissement. Ceci permet de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5). Les IPS 2024 ne sont pas disponibles à la date de rédaction de ce document, ce sont donc les IPS 2023 qui sont utilisés.

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le taux de maîtrise, mesuré par la capacité à comprendre les documents proposés, s'élève à 91,6 %. L'échelonnement du taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, le taux de maîtrise est de 74,6 %.

TABLEAU 15 • Maîtrise et score au test spécifique de compréhension de l'écrit, en 2024

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension (en %)	Capacité à comprendre les documents proposés (en %)	Score moyen (/18)	Écart-type
Sexe	Filles	14,0	86,0	13,5	4,0
	Garçons	20,4	79,6	12,7	4,5
Retard scolaire	« À l'heure »	12,9	87,1	13,8	4,0
	En retard	24,2	75,8	12,1	4,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	7,1	92,9	14,7	3,4
	Public	20,0	80,0	12,7	4,4
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	25,4	74,6	11,8	4,5
	Groupe IPS 2	20,7	79,3	12,6	4,4
	Groupe IPS 3	17,4	82,6	13,1	4,2
	Groupe IPS 4	14,4	85,6	13,5	4,1
	Groupe IPS 5	8,4	91,6	14,7	3,6
Secteur de spécialité	Production	21,2	78,8	12,6	4,5
	Services	14,1	85,9	13,5	4,0
Ensemble		18,0	82,0	13,0	4,3

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

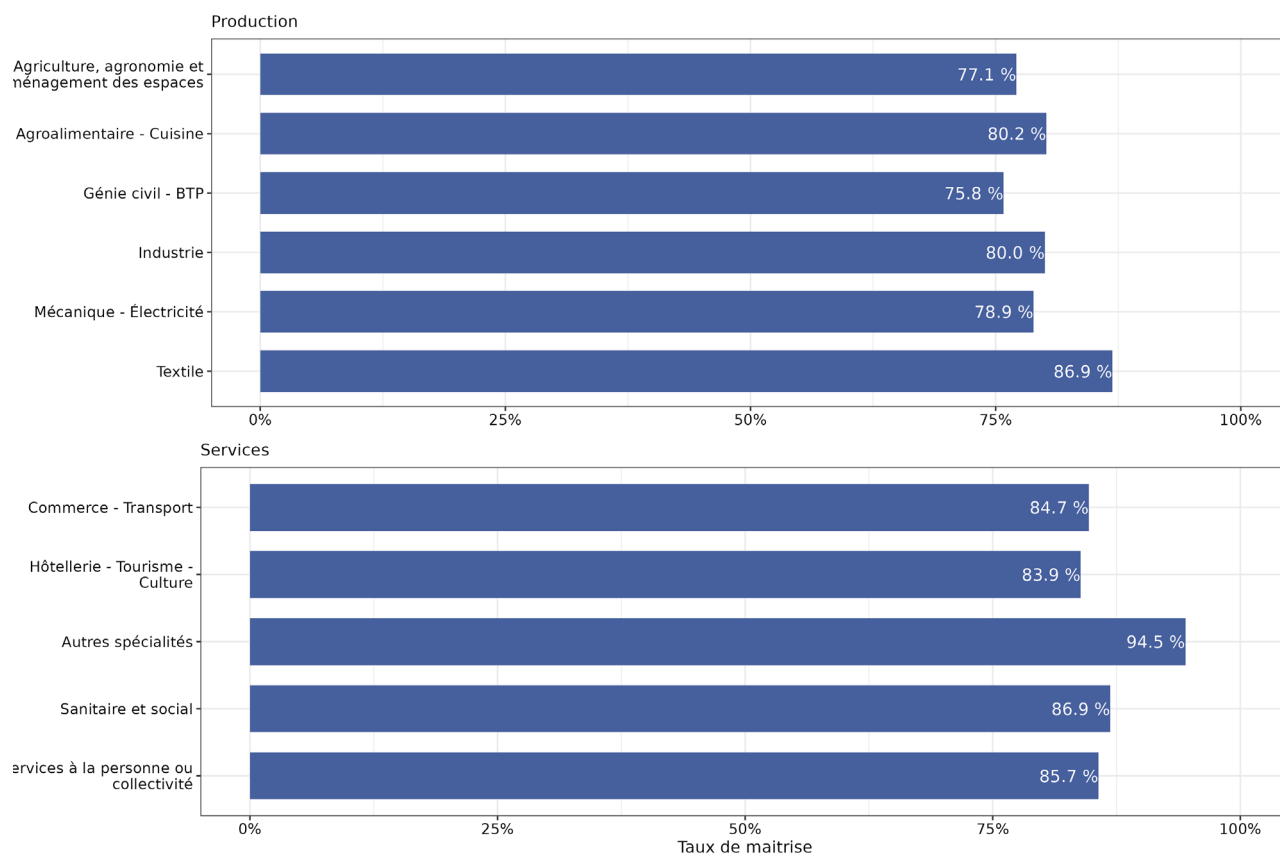
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Les résultats varient aussi selon la spécialité de formation. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent des performances en deçà de ceux dont la spécialité de formation relève du secteur des services : respectivement 78,8 % et 85,9 % des élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu en compréhension de l'écrit.

Dans l'ensemble, les taux de maîtrise sont plus faibles dans le secteur de la production que dans le secteur des services. Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 75,8 % pour les spécialités du groupe « Génie civil – BTP » à 86,9 % pour les spécialités du groupe « Textile ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 83,9 % pour les spécialités du groupe « Hôtellerie – Tourisme – Culture » à 94,5 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (**figure 2**)⁵.

⁵ Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

FIGURE 2 • Taux de maîtrise en compréhension de l'écrit selon la spécialité de formation en 2024



Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique de compréhension de l'écrit* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site *Eduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Eduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Entre 2023 et 2024, les taux de réussite sont stables sauf pour deux items en hausse concernant le document sur la pollution de l'air (**tableau 16**).

TABLEAU 16 • Taux de réussite aux items du test de compréhension de l'écrit en 2023 et 2024

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2023 (en %)	Taux de réussite 2024 (en %)
Compréhension de l'écrit	Slumdog Millionnaire question 1	74,7	73,8
	Slumdog Millionnaire question 2	60,0	59,7
	Slumdog Millionnaire question 3	83,8	83,4
	Slumdog Millionnaire question 4	87,5	87,1
	Slumdog Millionnaire question 5	79,6	79,2
	Slumdog Millionnaire question 6	75,5	75,5
	Slumdog Millionnaire question 7	72,9	72,6
	Slumdog Millionnaire question 8	67,3	67,6
	Slumdog Millionnaire question 9	35,1	36,0
	Pollution de l'air question 1	77,8	77,9
	Pollution de l'air question 2	83,6	83,4
	Pollution de l'air question 3	87,0	87,2
	Pollution de l'air question 4	86,1	86,0
	Pollution de l'air question 5	72,9	72,8
	Pollution de l'air question 6	60,7	60,7
	Pollution de l'air question 7	67,9	67,8
	Pollution de l'air question 8	56,6	58,6
	Pollution de l'air question 9	69,3	71,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.3. Résultats en *compréhension de l'oral*

Au niveau national, en 2024, 77,0 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de *compréhension de l'oral* (tableau 17). Ce taux est stable par rapport à 2023, le test étant identique entre les deux années.

Tout comme en *compréhension de l'écrit*, la part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise attendu devance celle des garçons (80,9 %, contre 74,5 %) et les élèves « à l'heure » ont un taux de maîtrise plus important que les élèves en retard (80,4 % contre 72,6 %). 82,5 % des élèves relevant du secteur privé sous contrat atteignent le niveau de maîtrise attendu contre 75,4 % pour ceux relevant d'un établissement du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise sont également marquées selon le profil social de l'établissement en *compréhension de l'oral* : 85,6 % des élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu dans les 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5) contre 70,4 % dans les 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1).

TABLEAU 17 • Maîtrise et score en *compréhension de l'oral*, septembre 2024

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension (en %)	Capacité à comprendre les documents proposés (en %)	Score moyen (/10)	Écart-type
Sexe	Filles	19,1	80,9	6,4	2,8
	Garçons	25,5	74,5	5,9	3,0
Retard scolaire	« à l'heure »	19,6	80,4	6,5	2,9
	En retard	27,4	72,6	5,7	2,9
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	14,8	85,2	7,0	2,8
	Public	24,6	75,4	6,0	2,9
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	29,7	70,3	5,5	2,9
	Groupe IPS 2	25,7	74,3	5,8	2,9
	Groupe IPS 3	22,6	77,4	6,1	2,9
	Groupe IPS 4	19,7	80,3	6,4	2,9
	Groupe IPS 5	14,4	85,6	7,1	2,8
Secteur de spécialité	Production	25,6	74,4	5,9	3,0
	Services	19,9	80,1	6,3	2,8
Ensemble		23,0	77,0	6,1	2,9

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.4. Résultats aux exercices complémentaires de *littératie*

Les élèves de première année de CAP qui réussissent moins de 16 questions du test spécifique de *compréhension de l'écrit* sont orientés vers les exercices complémentaires de *littératie*. Cela concerne 61,7 % de l'ensemble des élèves, ce taux est stable par rapport à 2023 (62,5 % en 2023).

En 2024, 36,5 % de ces élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu pour le déchiffrement rapide des mots, soit 1,3 point de moins qu'en 2023, et 57,1 % sont en capacité d'associer un groupe de lettres à un son (-1,3 point par rapport à 2023) (**tableau 18**). Les compétences de compréhension et de lexique (associer une image à une phrase simple et connaître des mots) sont les mieux maîtrisées, respectivement à 69,2 % et 65,1 %, même si leurs taux de maîtrise sont en baisse de 1,5 point chacune par rapport à 2023. Quel que soit l'exercice considéré, les différences restent très marquées selon le secteur de scolarisation. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Sur la compétence de déchiffrement de mots, 17,0 points d'écart séparent les taux de maîtrise des élèves « à l'heure » et ceux en retard, et 16,0 points d'écart entre les élèves scolarisés dans le secteur privé et le secteur public. De même, l'écart de taux de maîtrise entre les établissements du groupe d'IPS 1 et 5 s'élève à 15,9 points. Les différences entre garçons et filles sont ici moins importantes (6,5 points au bénéfice des filles). Les élèves scolarisés dans un secteur de la production sont plus en difficulté sur cette compétence (33,2 % sont en maîtrise correcte contre 41,0 % pour la spécialité des services).

Les disparités en matière de maîtrise aux exercices complémentaires de *littératie* sont fortement marquées suivant le retard scolaire : pour les quatre domaines d'exercices, les écarts entre élèves « à l'heure » et en retard sont autour de 17 points.

TABLEAU 18 • Taux de maîtrise aux exercices complémentaires de *littératie* en 2024 (en %)

Caractéristiques		Associer un groupe de lettres à un son	Connaître des mots	Associer une image à une phrase simple	Déchiffrer des mots rapidement
Sexe	Filles	60,0	66,6	71,6	40,6
	Garçons	55,3	64,2	67,7	34,1
Retard scolaire	« à l'heure »	65,9	73,5	77,5	45,0
	En retard	48,4	56,7	60,8	28,0
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	68,4	77,7	77,5	50,6
	Public	55,6	63,4	68,0	34,6
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	52,9	59,3	65,5	31,7
	Groupe IPS 2	55,4	63,6	68,1	35,1
	Groupe IPS 3	57,8	66,3	70,6	36,6
	Groupe IPS 4	59,5	68,7	70,5	38,7
	Groupe IPS 5	65,6	75,1	75,6	47,6
Secteur de spécialité	Production	53,9	62,6	66,8	33,2
	Services	61,4	68,6	72,4	41,0
Ensemble		57,1	65,1	69,2	36,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 16 questions et plus du test spécifique de compréhension de l'écrit de *première année de CAP* sont orientés vers le *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* (38,3 % de l'ensemble des élèves en 2024, contre 37,5 % en 2023).

La proportion d'élèves ayant passé le test spécifique de seconde professionnelle atteignant un score satisfaisant est de 53,0 % (**tableau 19**), soit 1,4 point de moins par rapport en 2023.

Les filles réussissent mieux le test que les garçons : 56,9 %, contre 50,1 %, soit un écart de 6,8 points en faveur des filles. De plus, 53,3 % des élèves dits « à l'heure » ont une maîtrise satisfaisante contre 52,4 % des élèves en retard.

La part d'élèves atteignant un score satisfaisant varie selon le secteur de scolarisation : 58,1 % dans le secteur privé sous contrat contre 51,5 % dans le secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), 60,5 %, des élèves atteignent un score satisfaisant contre 46,8 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

TABLEAU 19 • Maîtrise et score au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle en 2024

Caractéristiques		À besoins (en %) 4 items réussis ou moins	Fragile (en %) (entre 5 et 9 items réussis)	Satisfaisant (en %) (10 items réussis ou plus)	Score moyen (/18 items)	Écart- type
Sexe	Filles	5,0	38,1	56,9	10,2	3,6
	Garçons	6,5	43,4	50,1	9,6	3,5
Retard scolaire	« à l'heure »	5,5	41,2	53,3	9,9	3,4
	En retard	6,6	41,0	52,4	9,8	3,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	4,3	37,6	58,1	10,3	3,5
	Public	6,4	42,2	51,5	9,7	3,5
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	7,1	46,0	46,8	9,3	3,3
	Groupe IPS 2	7,2	43,8	49,0	9,5	3,5
	Groupe IPS 3	6,0	42,0	52,0	9,8	3,5
	Groupe IPS 4	5,2	41,1	53,7	10,0	3,5
	Groupe IPS 5	4,5	35,0	60,5	10,6	3,6
Secteur de spécialité	Production	6,3	41,1	52,6	9,9	3,6
	Services	5,5	41,3	53,2	9,9	3,5
Ensemble		5,9	41,1	53,0	9,9	3,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site *Eduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Eduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

En 2024, les taux de réussite par item au *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* sont similaires à ceux observés en 2023 (**tableau 20**).

TABLEAU 20 • Taux de réussite aux items du test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle en 2024

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2023 (en %)	Taux de réussite 2024 (en %)
Compréhension de l'écrit de seconde professionnelle	Les robots question 1	52,3	51,3
	Les robots question 2	33,8	33,3
	Les robots question 3	82,6	80,5
	Les robots question 4	54,3	52,7
	Les robots question 5	70,8	69,4
	Les robots question 6	35,3	33,6
	Les robots question 7	58,5	57,7
	Les robots question 8	32,7	31,7
	Les robots question 9	62,3	61,7
	Groupement thématique question 1	79,5	79,2
	Groupement thématique question 2	71,6	69,9
	Groupement thématique question 3	58,6	57,1
	Groupement thématique question 4	48,8	48,1
	Groupement thématique question 5	47,8	47,2
	Groupement thématique question 6	53,3	52,5
	Groupement thématique question 7	73,7	73,5
	Groupement thématique question 8	34,5	33,9
	Groupement thématique question 9	50,2	50,6

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.6. Fluence de lecture

En 2024, pour la seconde fois, un test de fluence de lecture est proposé à l'ensemble des élèves de première année de CAP. Le taux de participation est de 50 %.

À la rentrée 2024, les élèves de première année de CAP sont capables de lire correctement 117 mots par minute en moyenne (**tableau 21**). Le texte proposé aux élèves en 2024 est le même que celui de 2023, les résultats entre les deux années sont comparables : ils sont stables.

En début de première année de CAP, 51,2 % des élèves sont capables de lire 120 mots et plus par minute (*Attendus de fin de CM2*). Les filles réussissent mieux cet exercice que les garçons avec un écart de 6 mots lus correctement en moyenne (score moyen de 121 pour les filles contre 115 pour les garçons). En termes de répartition dans les groupes, 50,8 % des garçons n'atteignent pas les 120 mots lus, contre 45,7 % des filles.

Les résultats diffèrent aussi selon le secteur de scolarisation : dans les établissements du secteur privé, 67,4 % des élèves atteignent le seuil de 120 mots contre 48,5 % dans les établissements du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise sont également très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots s'élève à 64,8 %, alors qu'elle est de 42,7 % dans les établissements accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

Enfin, 56,2 % des élèves de première année de CAP dont la spécialité relève du secteur des services atteignent le seuil de 120 mots lus, soit 9,3 points de plus que les élèves dont la spécialité relève du secteur de la production (46,9 %).

TABLEAU 21 • Maîtrise et score en fluence de lecture en 2024

Caractéristiques		Moins de 119 mots (en %)	120 mots et plus (en %)	Score moyen	Écart-type
Sexe	Filles	45,7	54,3	121,1	44,7
	Garçons	50,8	49,2	114,8	46,4
Retard scolaire	« à l'heure »	39,5	60,5	126,6	42,5
	En retard	60,6	39,4	105,5	47,2
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	32,6	67,4	134,4	40,3
	Public	51,5	48,5	114,4	46,1
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	57,3	42,7	107,9	47,5
	Groupe IPS 2	52,1	47,9	114,2	44,8
	Groupe IPS 3	48,3	51,7	118,0	44,5
	Groupe IPS 4	45,7	54,3	120,0	45,3
	Groupe IPS 5	35,2	64,8	131,9	42,2
Secteur de spécialité	Production	53,1	46,9	112,6	46,6
	Services	43,8	56,2	122,9	44,0
Ensemble		48,8	51,2	117,3	45,8

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

3.3. Résultats en *numératie*

3.3.1 Profils en *numératie*

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *numératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 22**). À noter : si un élève n'a pas répondu à tous les domaines du test, il est exclu des résultats de l'analyse.

TABLEAU 22 • Les profils des élèves de première année de CAP en *numératie*

Profils	Description
Profil 5 : compétence satisfaisante	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test d'automatismes mathématiques de seconde professionnelle.
Profil 4 : compétence fragile	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation concernant les automatismes mathématiques.
Profil 3 : compétence élémentaire	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
Profil 2 : compétence élémentaire à consolider	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b), d'un exercice au plus (profil 2a).
Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en résolution de problèmes ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte des trois exercices complémentaires proposés (profil 1c), de deux exercices (profil 1b), d'un exercice au plus (profil 1a).

En *numératie* à la rentrée 2024, 9,3 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 et ont une compréhension satisfaisante en *numératie*. Ils sont 6,2 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et présentent un besoin d'accompagnement spécifique en *numératie* (profil 1) (**tableau 23**).

Concernant les élèves présentant une compréhension satisfaisante (profil 5), la proportion de garçons à présenter une compréhension satisfaisante est supérieure de 3,6 points à celle des filles (10,7 % parmi les garçons contre 7,1 % parmi les filles). Les élèves « à l'heure » sont plus nombreux à présenter ce profil que les élèves en retard (5,7 points d'écart en faveur des élèves « à l'heure »). Aussi, la proportion des élèves scolarisés dans le secteur privé ayant une compréhension satisfaisante est plus élevée que celle des élèves scolarisés dans le secteur public (7,8 points d'écart en faveur du secteur privé). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Par ailleurs, la proportion des élèves à atteindre une compétence satisfaisante dans la spécialité de formation relevant de la production est supérieure de 2,4 points par rapport à celle des élèves en spécialité de formation relevant des services (10,3 % chez les élèves de la spécialité de la production contre 7,9 % chez ceux des services).

De même, les élèves présentant une compétence fragile (profil 4) sont surreprésentés parmi les élèves « à l'heure » (11,2 points de plus que ceux en retard), les garçons (9,2 points de plus que les filles), les élèves scolarisés dans le secteur privé (9,1 points de plus que le public) et dans la spécialité de formation de la production (1,7 point de plus que celle relevant de la production).

Cette tendance s'inverse au regard des profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profil 2) ou insuffisante (profil 1). En effet, les élèves du secteur public sont surreprésentés dans ces profils, tout comme les élèves des spécialités de production. Les filles sont surreprésentées parmi les élèves dont les compétences élémentaires sont à consolider (profil 2) et ceux en maîtrise insuffisante (profil 1) hormis pour le profil de maîtrise insuffisante avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus (profil 1a) où leur proportion est inférieure à celle des garçons de 1,2 point.

TABLEAU 23 • Répartition des élèves dans les différents profils de numératie, 2024 (en %)

Caractéristiques		5	4	3	2b	2a	1c	1b	1a
Sexe	Filles	7,1	23,0	25,5	14,8	4,8	7,3	10,2	7,4
	Garçons	10,7	32,2	23,8	11,7	3,5	5,3	7,4	5,4
Retard scolaire	« à l'heure »	11,8	33,7	24,2	11,9	3,2	4,9	6,3	4,0
	En retard	6,1	22,5	24,8	14,1	5,0	7,5	11,1	8,8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	15,8	36,3	23,2	10,2	2,5	4,3	4,8	2,9
	Public	8,0	27,2	24,7	13,4	4,3	6,4	9,2	6,8
Secteur de spécialité	Production	10,3	29,4	23,5	12,6	3,9	5,8	8,2	6,3
	Services	7,9	27,7	25,5	13,3	4,1	6,5	8,9	6,1
Ensemble		9,3	28,6	24,4	12,9	4,0	6,1	8,5	6,2

Lecture : 9,3 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 de numératie et ont une compréhension satisfaisante.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.2. Résultats au test spécifique de *résolution de problèmes*

En 2024, 79,1 % des élèves en début de première année de CAP ont une maîtrise partielle ou totale de la *résolution de problèmes* (**tableau 24**). En 2023, le test spécifique de *résolution de problèmes* était identique, et le taux de maîtrise est stable par rapport à cette année.

37,9 % des élèves réussissent au moins 19 questions sur les 26 et sont donc orientés vers le test *spécifique d'automatismes de seconde professionnelle* (voir 3.3.3).

Les performances mesurées en *résolution de problèmes* en début de première année de CAP en 2024 sont supérieures pour les garçons : 81,7 % contre 75,0 % pour les filles (6,7 points d'écart). Elles sont plus élevées pour les élèves « à l'heure » que pour les élèves en retard (84,7 % contre 72,4 %).

Par ailleurs, 88,1 % des élèves issus d'établissements relevant du secteur privé sous contrat ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes*, contre 77,4 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En effet, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe IPS 5), le taux de maîtrise s'élève à 88,2 % alors qu'il est de 70,0 % dans les établissements les moins favorisés (respectivement 88,1 % et 71,3 % en 2023).

TABLEAU 24 • Maîtrise et score en résolution de problèmes en 2024

Caractéristiques		Maîtrise insuffisante (en %)	Maîtrise partielle ou totale (en %)	Score moyen (/26)	Écart-type
Sexe	Filles	25,0	75,0	15,4	5,1
	Garçons	18,3	81,7	16,9	5,3
Retard scolaire	« À l'heure »	15,3	84,7	17,3	5,1
	En retard	27,6	72,4	15,1	5,2
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	11,9	88,1	18,0	4,9
	Public	22,6	77,4	16,0	5,3
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	30,0	70,0	14,8	5,2
	Groupe IPS 2	21,5	78,5	15,9	5,1
	Groupe IPS 3	20,1	79,9	16,2	5,1
	Groupe IPS 4	17,1	82,9	17,0	5,2
	Groupe IPS 5	11,8	88,2	18,2	5,0
Secteur de spécialité	Production	20,4	79,6	16,5	5,3
	Services	21,5	78,5	16,1	5,1
Ensemble		20,9	79,1	16,3	5,3

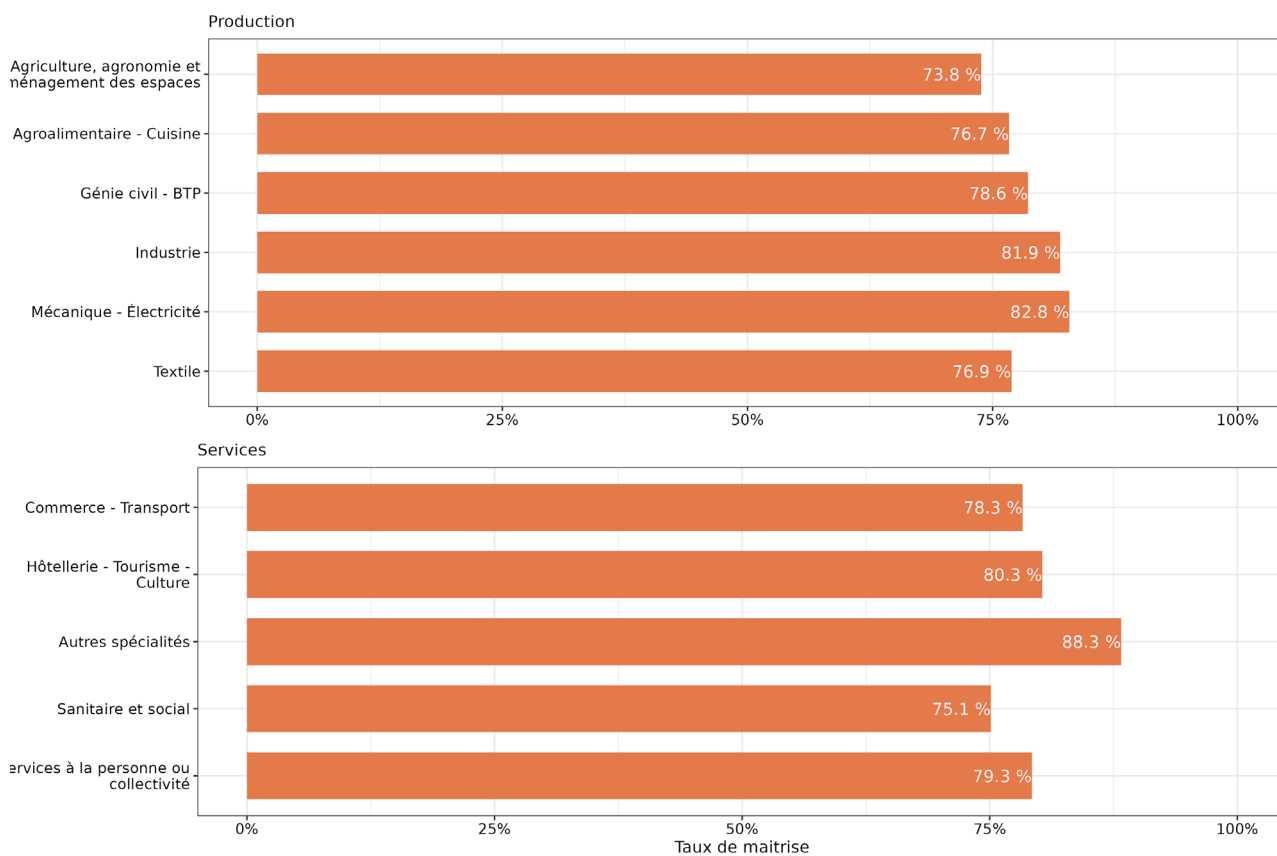
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Les résultats varient aussi selon la spécialité de formation. Ainsi, à l'inverse de ce qui est observé en *littératie*, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent des performances supérieures de 1,1 point à ceux dont la spécialité de formation relève du secteur des services : respectivement 79,6 % et 78,5 % des élèves ont une maîtrise partielle ou totale (**tableau 24**).

Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 73,8 % pour les spécialités du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » à 82,8 % pour les spécialités du groupe « Mécanique – Électricité ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 75,1 % pour les spécialités du groupe « Sanitaire et social » à 88,3 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (**figure 3**)⁶.

⁶ Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

FIGURE 3 • Taux de maîtrise en résolution de problèmes selon la spécialité de formation, septembre 2024



Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique de résolution de problèmes* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site *Eduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Eduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Les taux de réussite par item au *test spécifique de résolution de problèmes* sont comparables à ceux observés en 2023 (**tableau 25**).

TABLEAU 25 • Taux de réussite aux items du test de résolution de problèmes, septembre 2023 et 2024

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2023 (en %)	Taux de réussite 2024 (en %)
Résolution de problèmes	Question 1	83,7	82,9
	Question 2	55,8	55,6
	Question 3	50,7	49,2
	Question 4	36,8	36,6
	Question 5	69,7	70,5
	Question 6	52,9	53,7
	Question 7	56,6	56,8
	Question 8	52,6	51,5
	Question 9	59,3	59,4
	Question 10	48,5	47,6
	Question 11	57,5	56,5
	Question 12	50,0	49,9
	Question 13	89,5	89,5
	Question 14	69,3	70
	Question 15	64,4	64,3
	Question 16	68,2	68,6
	Question 17	66,1	66,1
	Question 18	78,4	78,5
	Question 19	61,8	61,1
	Question 20	90,9	91,0
	Question 21	59,1	59,3
	Question 22	63	62,4
	Question 23	72,1	72,4
	Question 24	78,4	79,3
	Question 25	30,4	31,5
	Question 26	58,8	59,0

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.3. Résultats aux exercices complémentaires de *numératie*

En 2024, comme pour le test de *littératie*, les élèves de première année de CAP qui réussissent moins de 19 questions du test de *résolution de problèmes* (sur les 26 attendues) sont orientés vers les exercices complémentaires *d'automatismes de numératie*. Cela concerne 62,1 % de l'ensemble des élèves (stable par rapport à 2023).

72,5 % de ces élèves ont une maîtrise partielle ou totale du test d'automatismes relatif aux *multiplications et comparaison de nombres* (en baisse de 1,2 point par rapport à 2023), 76,8 % pour celui relatif aux *pourcentages* et 80,3 % pour celui relatif aux *soustractions* (stables tous deux par rapport à 2023) (**tableau 26**).

Pour l'ensemble des exercices, les différences sont faibles selon le sexe, l'écart est le plus fort en *soustractions* (2,3 points). Elles sont plus importantes selon le retard scolaire et varient de 2,5 points en *soustractions* à 9,9 points en *multiplications et comparaisons de nombres*.

Les différences sont plus marquées selon le secteur de scolarisation : 9,6 points d'écart entre le secteur privé et le secteur public sur les *multiplications et comparaisons de nombres*.

C'est aussi le cas selon le niveau social des établissements : l'écart varie de 3,0 points pour le domaine *pourcentages* jusqu'à 13,4 points pour le domaine *multiplications et comparaisons de nombres* entre les établissements les plus et les moins favorisés socialement.

De plus, les élèves scolarisés dans le secteur de la production sont le plus en difficulté sur les *multiplications et comparaisons de nombres* (71,5 % contre 73,7%).

TABLEAU 26 • Taux de maîtrise aux exercices complémentaires d'automatismes de numératie en 2024 (en %)

Caractéristiques		Multiplications et comparaisons de nombres	Pourcentages	Soustractions
Sexe	Filles	71,2	76,6	78,7
	Garçons	73,5	77,0	81,5
Retard scolaire	« à l'heure »	77,6	78,3	81,6
	En retard	67,7	75,5	79,1
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	80,9	80,5	83,1
	Public	71,3	76,3	79,9
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	66,6	76,3	78,4
	Groupe IPS 2	72,8	76,5	80,2
	Groupe IPS 3	74,2	76,4	80,7
	Groupe IPS 4	74,6	77,1	81,1
	Groupe IPS 5	80,0	79,3	83,0
Secteur de spécialité	Production	71,5	76,5	80,4
	Services	73,7	77,2	80,2
Ensemble		72,5	76,8	80,3

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.4. Résultats au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 19 questions ou plus du test spécifique de *résolution de problèmes* (37,9 % de l'ensemble des élèves en 2024, stable par rapport à 2023) ont été orientés vers le test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle qui présente 18 questions.

24,4 % des élèves de première année de CAP orientés vers ce test spécifique réussissent à atteindre un niveau de maîtrise satisfaisante, stable par rapport à 2023 (**tableau 27**). Les taux de maîtrise satisfaisante varient selon le secteur de scolarisation : 30,4 % dans le secteur privé sous contrat contre 22,8 % dans le secteur public.

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), 35,3 % des élèves atteignent un score satisfaisant, contre 15,3 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

Par ailleurs, l'écart est faible entre filles et garçons : respectivement 24,8 % contre 23,6 %, soit 1,2 point en faveur des garçons.

TABLEAU 27 • Maîtrise et score au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle en 2024

Caractéristiques		À besoins (en %) (moins de 4 items réussis)	Fragile (en %) (entre 4 et 11 items réussis)	Satisfaisant (en %) (plus de 11 items réussis)	Score moyen (/18)	Écart- type
Sexe	Filles	4,6	71,9	23,6	8,9	3,4
	Garçons	4,9	70,2	24,8	9,0	3,6
Retard scolaire	« à l'heure »	4,0	70,0	26,0	9,2	3,5
	En retard	6,5	72,1	21,4	8,6	3,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	3,0	66,6	30,4	9,7	3,4
	Public	5,3	71,9	22,8	8,8	3,5
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	6,7	78,0	15,3	8,0	3,3
	Groupe IPS 2	5,9	74,5	19,7	8,4	3,4
	Groupe IPS 3	5,3	71,9	22,7	8,8	3,5
	Groupe IPS 4	4,3	69,7	26,1	9,2	3,5
	Groupe IPS 5	2,6	62,1	35,3	10,1	3,6
Secteur de spécialité	Production	5,0	69,1	25,9	9,0	3,6
	Services	4,6	73,2	22,2	8,8	3,4
Ensemble		4,8	70,7	24,4	9,0	3,5

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site *Eduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Eduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Le taux de réussite aux items du *test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle* est en légère augmentation entre 2023 et 2024 (**tableau 28**).

TABLEAU 28 • Taux de réussite aux items du test de d'automatismes de seconde professionnelle, septembre 2024

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2023 (en %)	Taux de réussite 2024 (en %)
Automatismes de seconde professionnelle	Question 1	52,1	53,9
	Question 2	30,6	31,9
	Question 3	34,5	35,1
	Question 4	32,4	31,7
	Question 5	80,7	80,0
	Question 6	56,5	56,9
	Question 7	49,3	50,1
	Question 8	27,0	28,9
	Question 9	69,7	70,3
	Question 10	67,0	68,2
	Question 11	49,6	49,3
	Question 12	58,4	58,6
	Question 13	35,7	35,9
	Question 14	54,6	53,9
	Question 15	55,6	55,6
	Question 16	31,8	30,3
	Question 17	71,5	70,6
	Question 18	29,1	28,7

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.4. Focus sur les spécialités en première année de CAP

Le **tableau 29** présente les taux de maîtrise par spécialité aux modules communs en *littératie* (compréhension de l'écrit) et en *numératie* (résolution de problèmes).

Les différences sont très marquées selon les spécialités et les secteurs, pour la *compréhension de l'écrit* : les taux de maîtrise varient de 45,2 % (secteur des services, technologies industrielles fondamentales) à 100 % (secteur de la production, mécanique aéronautique et spatiale ou secteur des services, techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle). En *résolution de problèmes*, les différences sont aussi marquées, les taux de maîtrise s'échelonnent de 46,9 % (secteur des services, technologies industrielles fondamentales) à 100 % (secteur de la production, mécanique aéronautique et spatiale).

TABLEAU 29 • Taux de maîtrise aux tests spécifiques selon les spécialités de première année de CAP, en 2024 (en %)

Spécialités		Compréhension de l'écrit	Résolution de problèmes
Production	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	80,2	76,7
	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	75,1	77,0
	Bâtiment : construction et couverture	72,8	78,8
	Bâtiment : finitions	70,3	71,0
	Cuirs et peaux	88,2	79,7
	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	81,6	65,3
	Habillement	89,7	79,4
	Matériaux de construction, verre, céramique	95,4	92,5
	Mines et carrières, génie civil, topographie	87,9	88,2
	Moteurs et mécanique auto	76,9	80,9
	Mécanique aéronautique et spatiale	100,0	100,0
	Mécanique générale et de précision, usinage	93,9	95,0
	Métallurgie	94,4	93,3
	Plasturgie, matériaux composites	78,9	83,8
	Productions végétales, cultures spécialisées	80,0	71,0
	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	74,2	64,7
	Spécialités pluritechnologiques des transformations	77,7	79,8
	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	70,7	76,0
	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	50,0	83,3
	Structures métalliques	79,3	83,3
	Technologie de commandes des transformations industrielles	73,6	77,4
	Technologies industrielles fondamentales	45,2	46,9
	Textile	87,5	81,5
Transformations chimiques et apparentées	88,9	88,9	
Travail du bois et de l'ameublement	81,9	85,1	

	Électricité, électronique	78,8	82,9
	Énergie, génie climatique	78,4	81,0
Services	Accueil, hôtellerie, tourisme	80,4	77,5
	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	91,2	86,3
	Commerce, vente	85,2	77,3
	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	69,8	57,7
	Santé	88,2	77,8
	Spécialités plurivalentes des services	55,6	66,7
	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	63,9	49,2
	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	83,4	70,5
	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	94,7	88,4
	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	100,0	81,8
	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	94,6	89,6
	Transport, manutention, magasinage	82,3	83,1
	Travail social	91,1	80,8

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.5. Difficultés croisées aux modules communs : compréhension de l'écrit et résolution de problèmes

En 2024, 28,8 % des élèves de première année de CAP sont en grande difficulté (groupe à besoins de consolider les compétences élémentaires en *compréhension de l'écrit* pour la *littératie*, groupe en maîtrise insuffisante en *résolution de problèmes* pour la *numératie*) dans au moins un des deux modules communs (*compréhension de l'écrit* ou *résolution de problèmes*) (**tableau 30**) ; ce taux était de 28,9 % en 2023.

11,4 % des élèves ne rencontrent de grandes difficultés qu'en *résolution de problèmes*, 8,5 % qu'en *compréhension de l'écrit* et 8,9 % rencontrent des grandes difficultés dans les deux domaines. La proportion d'élèves en grande difficulté dans les deux domaines est stable entre 2023 et 2024 (9,1 % en 2023).

En 2024, les élèves en retard sont plus nombreux que les élèves « à l'heure » à rencontrer de grandes difficultés dans les deux domaines (respectivement 12,9 % et 5,7 %) mais aussi en *résolution de problèmes* seulement, où l'écart de proportion est 4,6 points supérieure en faveur des élèves « à l'heure » (13,9 % contre 9,3 %). Aussi, les garçons sont légèrement plus nombreux à être en grande difficulté dans les deux domaines que les filles (respectivement 9,3 % et 8,8 %). Ils sont également plus nombreux à être en grande difficulté uniquement en *compréhension de l'écrit* (+ 5,7 points) mais moins nombreux en *résolution de problèmes* que les filles (- 7,3 points).

Concernant les secteurs de formation, les élèves de première année de CAP relevant du secteur de la production sont 30,2 % à avoir de grandes difficultés dans au moins un des tests spécifiques, contre 27,0 % pour ceux relevant du secteur des services.

TABLEAU 30 • Difficultés croisées aux tests spécifiques de première année de CAP, (en %)

Grande difficulté	Filles	Garçons	« à l'heure »	En retard	Production	Services	Ensemble
en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes	8,7	9,0	5,7	12,9	9,9	7,7	8,9
en compréhension de l'écrit seulement	5,1	10,8	6,8	10,7	10,6	6,1	8,5
en résolution de problèmes seulement	15,8	8,5	9,3	13,9	9,8	13,2	11,4
dans aucun des deux domaines	70,4	71,8	78,2	62,5	69,8	73,0	71,2

Lecture : 8,7 % des filles qui ont passé les deux tests spécifiques sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes.

Note : Ne concerne que les élèves qui ont passé les deux épreuves. Ainsi la somme des élèves en difficulté ne correspond pas parfaitement aux taux de maîtrise présentés dans les tableaux 10 et 16.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

➤ 4. Questionnaires

4.1. Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé au *test de positionnement de début de première année de CAP* a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. Plus de 44 000 élèves ont répondu à ce questionnaire.

En 2024, 65,5 % des élèves de première année de CAP répondent être « Tout à fait d'accord » ou « D'accord » à la question « Au début de cette année scolaire, pensez-vous être prêt(e) pour réussir votre année ? » (**tableau 31**).

Les filles montrent une confiance moins importante que les garçons (57,3 % contre 70,8 %). Les élèves dits « à l'heure » se déclarent moins en confiance que les élèves dits en retard (67,4 % contre 63,9 %).

Les élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat se déclarent plus confiants que ceux scolarisés dans le secteur public (+ 3,3 points).

TABLEAU 31 • Élèves de première année de CAP qui se sentent prêts pour réussir leur année, 2024 (en %)

Caractéristiques		2024 (en%)
Sexe	Filles	57,3
	Garçons	70,8
Retard scolaire	« À l'heure »	63,9
	En retard	67,4
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	68,3
	Public	65,0
Ensemble		65,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Dans le questionnaire, une question sur l'orientation envisagée après l'obtention de leur diplôme est posée. 51,3 % des élèves de première année de CAP envisagent de poursuivre leurs études à l'issue de leur diplôme. C'est davantage le cas parmi les filles (55,6 % contre 48,5 % des garçons), les élèves « à l'heure » (53,8 % contre 48,2 % des élèves en retard) et ceux scolarisés dans un établissement privé sous contrat (62,4 % contre 49,2 % des élèves scolarisés dans les établissements publics) (**tableau 32**).

TABLEAU 32 • Orientation envisagée après la deuxième année de CAP en %

Caractéristiques		Chercher à entrer dans la vie professionnelle	Poursuivre les études (bac professionnel, etc.)
Sexe	Filles	44,4	55,6
	Garçons	51,5	48,5
Retard scolaire	« À l'heure »	46,2	53,8
	En retard	51,8	48,2
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	37,6	62,4
	Public	50,8	49,2
Ensemble		48,7	51,3

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants

Afin de recueillir les avis des personnels de direction et des enseignants relatifs au test de positionnement de début de première année de CAP, un questionnaire leur a été adressé à l'issue de la campagne 2024.

Les thématiques interrogées étaient les suivantes :

- communication générale ;
- passation des épreuves et contenus ;
- documents de restitution ;
- épreuve de fluence ;
- exploitation pédagogique et bilan.

4.2.1. Participation

À la date du 18 octobre 2024, 587 enseignants et 400 personnels de direction ont participé à ce questionnaire en répondant de manière complète (**tableau 33**).

TABLEAU 33 • Participation

Total personnels de direction	400
Total enseignant	587
Dont enseignants de français	192
Dont enseignants de mathématiques	140
Dont professeurs principaux	242
Dont enseignants qui ont administré la fluence	230

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

4.2.2. Communication générale

Les taux montrent une satisfaction globale concernant la communication autour des tests de positionnement de début de première année de CAP.

En 2024, 62,0 % des enseignants et 91,3 % des personnels de direction déclarent avoir pris connaissance des documents proposés sur le site *Eduscol*. Parmi eux, 74,5 % des enseignants et 91,3 % des personnels de direction indiquent que ces informations ont répondu à leurs attentes dans la mise en œuvre de la passation des évaluations (**tableau 34**).

Parmi les enseignants et personnels de direction qui ont eu connaissance des documents proposés sur *Eduscol*, la majorité trouve les documents proposés utiles. Pour 80,9 % des enseignants, les documents présentant les exercices diffusés et le cadre des évaluations sont utiles. Parmi les personnels de direction, 87,0 % déclarent que les ressources pour accompagner les enseignants sont utiles (**figure 4**).

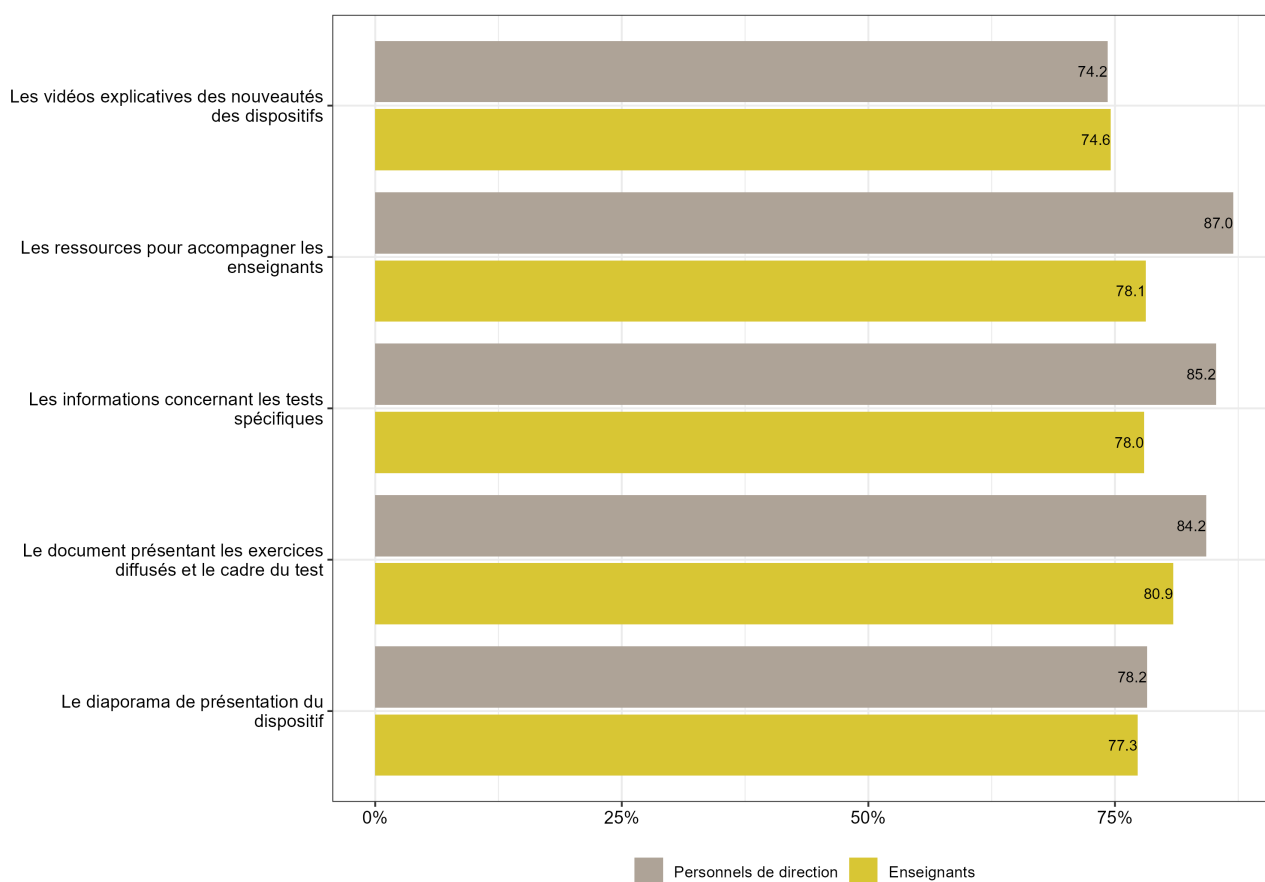
TABLEAU 34 • Avis sur la mise à disposition des informations concernant l'évaluation, 2024 (en %)

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents proposés sur <i>Eduscol</i> dans la page « Test de positionnement de seconde et de CAP »	62,0	91,3
Les informations proposées sur la page <i>Eduscol</i> ont répondu aux attentes dans la mise en œuvre de la passation	74,5	91,3
L'infographie proposée sur la page education.gouv.fr a été utile dans la communication avec les parents lors de la réunion de rentrée	NC	52,0

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

FIGURE 4 • Proportion de répondants considérant les documents mis à disposition sur *Eduscol* utiles 2024, (en %)



Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

4.2.3. Passation

En 2024, concernant les durées des tests, les taux montrent une satisfaction globale des personnels de direction et des enseignants (**tableau 35**).

TABLEAU 35 • Proportion de répondants qui jugent les durées des tests satisfaisantes, 2024 (en %)

	Enseignants	Personnels de direction
Durée de l'évaluation de français	80,3	88,5
Durée de l'évaluation de mathématiques	81,6	91,0

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.
Champ : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

Inscrites dans une démarche d'amélioration de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, des adaptations sont proposées pour les évaluations. Des supports d'évaluations adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves ainsi que des documents d'accompagnement sont produits. Ces adaptations sont mises à disposition de toutes les équipes pédagogiques.

En 2024, 89,5 % des personnels de direction déclarent avoir eu connaissance de versions adaptées des différents documents pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (textes de fluence adaptés, supports de textes adaptés, alternatives textuelles concernant les images de l'évaluation, etc.). Ce taux est plus faible pour les enseignants (45,4 %) (**tableau 36**). Néanmoins, parmi ceux qui avaient besoin de ces adaptations pour leurs élèves et en avaient connaissance, 92,7 % des enseignants et 93,7 % des personnels de direction déclarent s'en être servi.

TABLEAU 36 • Proportion de répondants ayant eu connaissance des versions adaptées, 2024 (en %)

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents adaptés à destination des élèves à besoins éducatifs particuliers	45,4	89,5
En ont eu besoin	46,7	50,5
<i>S'en sont servi</i>	<i>92,7</i>	<i>93,7</i>

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

En 2024, 96,5 % des personnels de direction déclarent organiser les passations sur ordinateur, 2,0 % sur ordinateur et tablette et 1,5 % sur tablette uniquement (**tableau 37**).

TABLEAU 37 • Organisation des passations par les personnels de direction répondants, 2024 (en %)

	Ordinateur	Ordinateur et tablette	Tablette
Organisation des passations sur	96,5	2,0	1,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

4.2.4. Restitution des résultats des élèves

À l'issue de la passation, de nombreux documents sont disponibles pour les établissements via le portail de restitution. Plus de 63,0 % des enseignants de français, 57,0 % des enseignants de mathématiques et 55,3 % des professeurs principaux déclarent avoir été informés de la mise à disposition de ces documents de restitution. Parmi eux, sept enseignants sur dix déclarent les avoir consultés (**tableau 38**).

TABLEAU 38 • Consultation des documents de restitution des tests spécifiques, 2024 (en %)

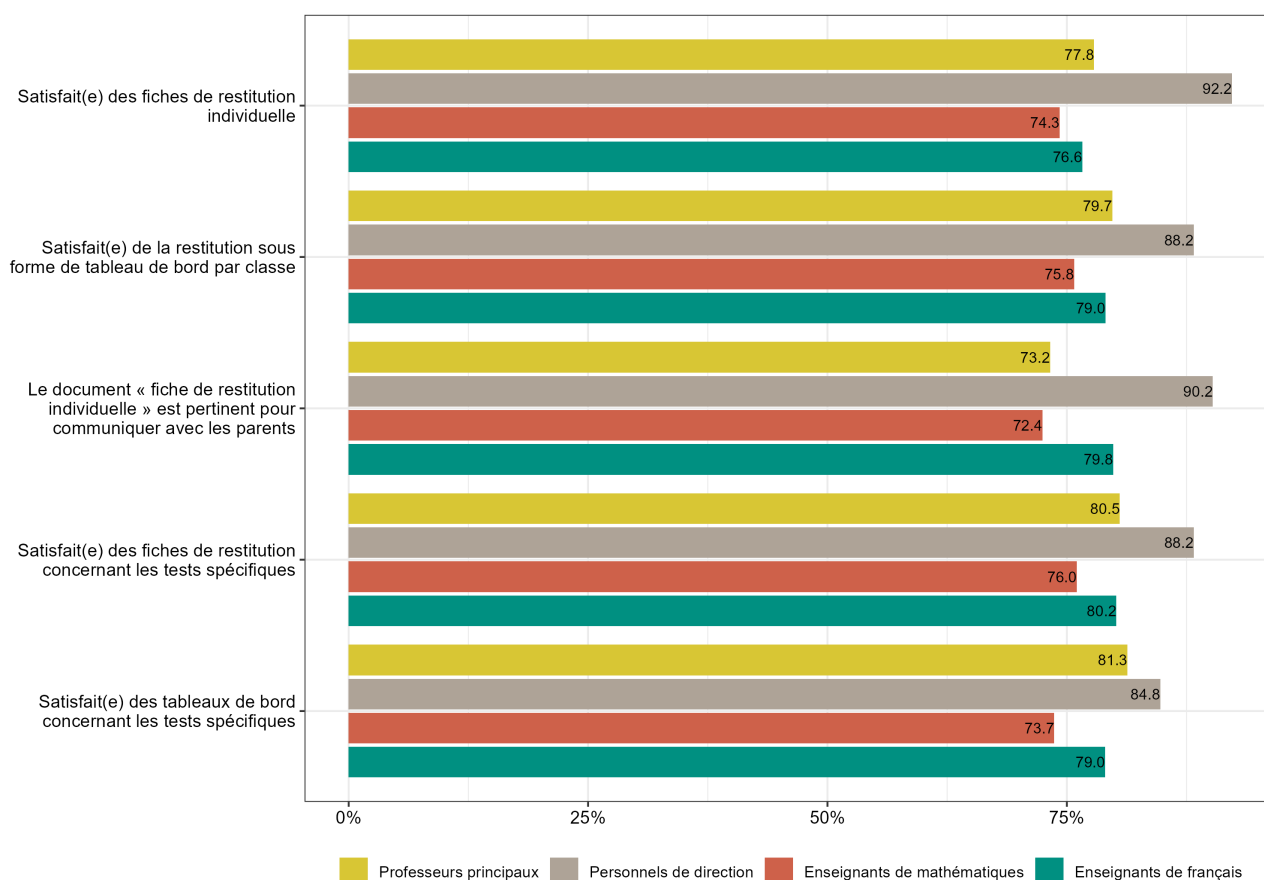
	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ont été informés de la mise à disposition de documents présentant les résultats des élèves aux évaluations	63,0	57,0	55,3
Qui les ont consultés	70,0	71,2	74,6

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

La majorité des enseignants et personnels de direction sont satisfaits des documents de restitution des résultats des élèves. Pour plus des trois quarts des enseignants, la fiche de restitution concernant les tests spécifiques est satisfaisante, c'est notamment le cas pour les enseignants de français (72,6 %) et les professeurs principaux (71,1 %) (**figure 5**).

FIGURE 5 • Satisfaction vis-à-vis des documents de restitutions des résultats des élèves (en %)



Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

4.2.5. Épreuve non numérique de fluence

Concernant l'épreuve de fluence, enseignants et personnels de direction se déclarent très majoritairement satisfaits des documents, vidéos, et du portail de saisie des résultats (entre 73,8 % et 96,4 %) (**tableau 39**).

TABLEAU 39 • Opinion sur les informations et les documents liés à l'épreuve non numérique de fluence de lecture, 2024 (en %)

	Enseignants qui ont administré le test de fluence	Personnels de direction en charge de l'organisation du test de fluence
Les documents d'accompagnement renseignent sur l'organisation de la passation.	90,6	96,4
La vidéo explicative disponible sur le site Eduscol renseigne sur la passation du test de fluence.	73,8	76,6
Satisfaits de la fiche de positionnement (document sur lequel est effectuée la cotation et sont rendus les résultats aux élèves)	88,6	94,7
Satisfaits du portail de saisie du test de fluence permettant la saisie résultats des élèves	82,3	88,7

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan

À l'issue de la campagne 2024, les professeurs principaux sont plus nombreux que les enseignants de mathématiques et les enseignants de français à déclarer que les *tests de début de première année de CAP* ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves (72,0 %, contre 59,4 % des enseignants de mathématiques et 67,2 % des enseignants de français). La proportion d'enseignants estimant que ces évaluations permettent de confirmer des difficultés est majoritaire (entre 80,0 % et 92,3 %). Une majorité des enseignants déclare que ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur leurs pratiques dans l'accompagnement des élèves ou leurs pratiques pédagogiques (**tableau 40**).

TABLEAU 40 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants, 2024 (en %)

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur mes pratiques dans l'accompagnement des élèves.	70,7	59,7	70,5
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur mes pratiques pédagogiques.	68,5	57,9	69,6
Ces évaluations m'ont permis de déceler des difficultés d'élèves.	67,2	59,4	72,0
Ces évaluations m'ont permis de confirmer des difficultés d'élèves.	92,3	80,0	86,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

Les personnels de direction déclarent majoritairement que ces évaluations sont susceptibles d'avoir un impact sur les pratiques dans la mise en place de l'accompagnement des élèves et qu'elles peuvent avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de leur équipe (respectivement 77,3 % et 68,0 %) (**tableau 41**).

TABLEAU 41 • Utilisation des résultats des évaluations par les personnels de direction, (en %)

	Personnels de direction
Ces évaluations sont susceptibles d’avoir une influence sur les pratiques dans la mise en place de l’accompagnement des élèves.	77,3
Ces évaluation sont susceptibles d’avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de mes équipes.	68,0

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2024.

➤ Annexes

Table des spécialités de première année de CAP

Groupe de spécialité		Spécialité de formation
Production	Agriculture, agronomie et aménagement des espaces	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.
		Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche
		Productions animales, élevages spécialisés
		Productions végétales, cultures spécialisées
		Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
	Agroalimentaire - Cuisine	Agroalimentaire, alimentation, cuisine
	Génie civil - BTP	Bâtiment : construction et couverture
		Bâtiment : finitions
		Mines et carrières, génie civil, topographie
		Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
		Travail du bois et de l'ameublement
	Industrie	Énergie, génie climatique
		Matériaux de construction, verre, céramique
		Métallurgie
		Plasturgie, matériaux composites
		Spécialités pluritechnologiques des transformations
		Technologie de commandes des transformations industrielles
		Technologies industrielles fondamentales
		Transformations chimiques et apparentées
	Mécanique - Électricité	Électricité, électronique
Mécanique aéronautique et spatiale		
Mécanique générale et de précision, usinage		
Moteurs et mécanique auto		
Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité		
Structures métalliques		
Textile	Cuirs et peaux	
	Habillement	
	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	
	Textile	

Groupe de spécialité		Spécialité de formation
Services	Autres spécialités	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance
		Spécialités plurivalentes des services
	Commerce - Transport	Commerce, vente
		Transport, manutention, magasinage
	Hôtellerie - Tourisme - Culture	Accueil, hôtellerie, tourisme
		Animation culturelle, sportive et de loisirs
		Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
		Techniques de l'imprimerie et de l'édition
	Sanitaire et social	Santé
		Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
		Travail social
	Services à la personne ou collectivité	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes
		Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
		Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Andreu S., Bret A., Durand de Monestrol H., Lacroix A., Paul A., Persem É., Rue G., Salles F., Sathicq V., Stachowiak J.-F., Vourc'h R., 2022, "Résultats du test de positionnement en littératie et numératie des élèves de première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à la rentrée 2021", *Note d'Information*, n° 22.16, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-22-16>

Andreu S. et al., 2023, "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année CAP à la rentrée 2022", *Note d'information* n° 23.31, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-23-31>

Bret A. et al., 2024, "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année de CAP à la rentrée 2023", *Note d'Information*, n° 24.22, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-24-22>

Bret A., Lacroix A., 2024, "Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques", *Note d'Information*, n° 24.34. <https://doi.org/10.48464/ni-24-34>

Test de positionnement de début de première année de CAP 2023 – Premiers résultats – Série Études, Document de travail n° 2024-E01 – Janvier 2024, Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Test de positionnement de début de première année de CAP – Test de compréhension de l'écrit – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2024-E01 – Juin 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarotte-Sorin, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h

Test de positionnement de début de première année de CAP – Test de résolution de problèmes – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2024-E01 – Juin 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarotte-Sorin, Anaïs Bret, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Herrero S. et Vourc'h, R., « Journée Défense et Citoyenneté 2013 : un jeune français sur dix en difficulté dans l'utilisation des mathématiques de la vie quotidienne », Note d'Information, n°14.13, avril 2014, MENJ-DEPP

Miconnet N., Vourc'h R. (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur
data.education.gouv.fr